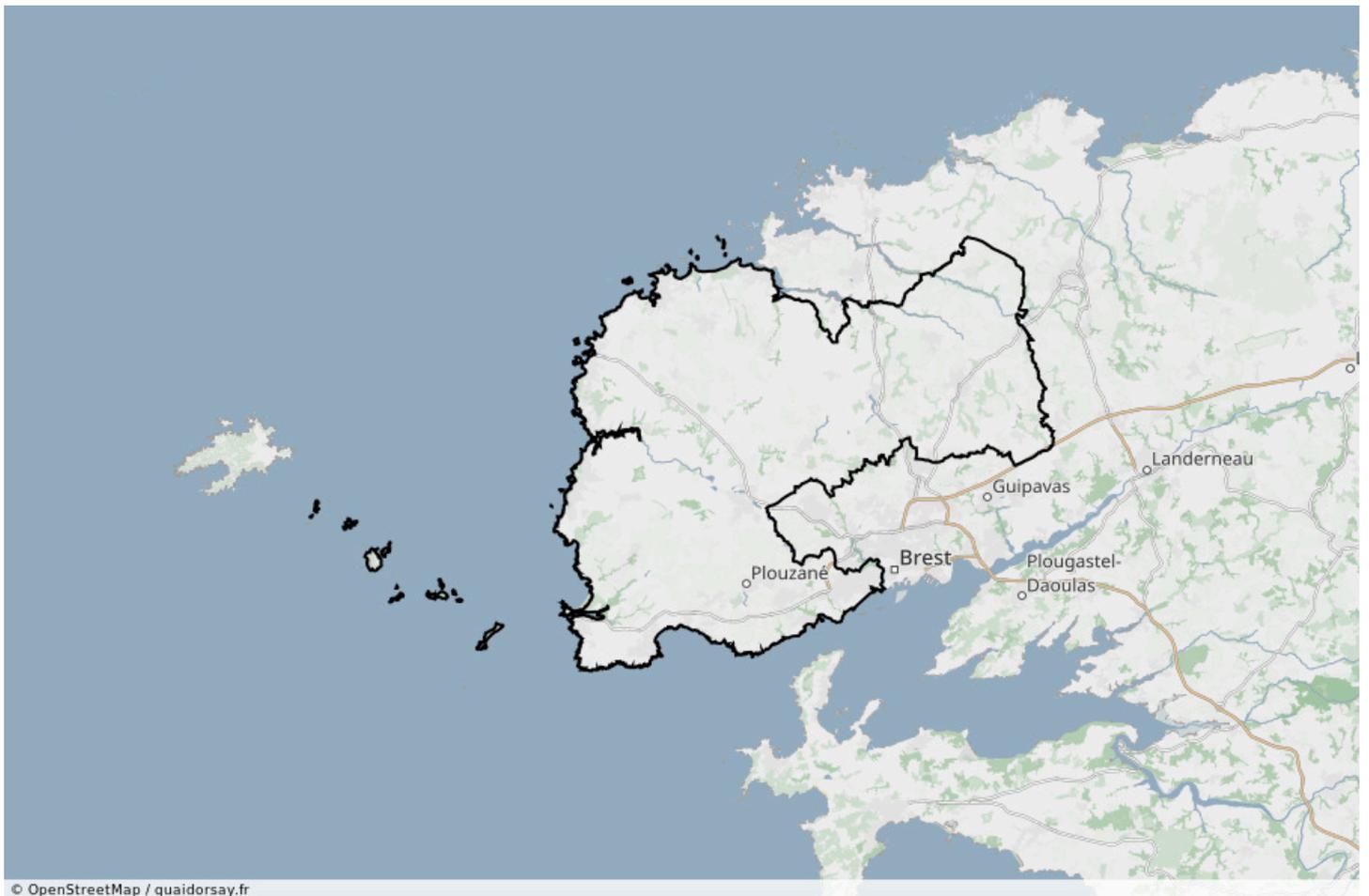


## Finistère - 3ème circonscription

N°7 | DONNÉES MISES À JOUR EN FÉVRIER 2025



Proposé par :

**CELLULE LEXIMPACT**

DE LA DIRECTION DU CONTRÔLE ET DE L'ÉVALUATION



# INTRODUCTION

Les données publiques et ouvertes (opendata) sont de plus en plus nombreuses et riches.

DataCirco a pour objectif de présenter au plus près de l'échelle de chaque circonscription législative, des informations issues de ces données.

En effet, les statistiques et agrégats suivent habituellement les découpages administratifs ou statistiques qui ne correspondent pas aux découpages électoraux.

Certains chiffres dans ce document sont donc recalculés lorsque c'est possible selon les limites géographiques des circonscriptions et éventuellement contextualisés par leur équivalent au niveau départemental et/ou national. Dans le cas où les données ne sont disponibles qu'à l'échelle communale et que la circonscription ne suit pas les limites des communes, c'est la valeur des communes entières qui est prise en compte.

## Avertissement

Les données utilisées pour produire automatiquement ce document correspondent à une situation à date. Certains jeux de données ne sont remis à jour ou publiés qu'avec un décalage temporel important et ne correspondent donc pas à la situation à ce jour, mais à la dernière situation connue et publiée. Le millésime des données utilisées est donc indiqué dans un but de transparence sur la fraîcheur des données utilisées.

Il faut donc prendre avec un certain recul les éléments chiffrés, qui sont à considérer avant tout comme des indicateurs et permettent de mieux appréhender les ordres de grandeur.

## Un document évolutif

Nous sommes à l'écoute de vos retours pour améliorer ce document, prioriser l'ajout de nouveaux éléments et répondre à vos questions. Pour nous écrire : [leximpact@assemblee-nationale.fr](mailto:leximpact@assemblee-nationale.fr).

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>Population</b>	<b>4</b>
1.1	Répartition de la population par tranches d'âge .....	4
1.2	Évolution de la population .....	5
1.3	Densité de population .....	6
1.4	Typologie des ménages/foyers fiscaux .....	7
1.5	Sources annexes .....	8
<b>2</b>	<b>Parités des Élus</b>	<b>9</b>
2.1	Parités des Élus dans le département .....	9
<b>3</b>	<b>Économie</b>	<b>10</b>
3.1	Établissements .....	10
3.2	Créations / radiations d'entreprises .....	13
3.3	Emplois salariés du secteur privé .....	17
3.4	Répartition géographique des emplois créés ou détruits .....	20
<b>4</b>	<b>Revenus</b>	<b>22</b>
4.1	Niveau de vie et revenu .....	22
4.2	Décomposition du revenu .....	24
4.3	Taux de pauvreté par tranche d'âge .....	25
4.4	Déciles de revenu .....	26
<b>5</b>	<b>Logement</b>	<b>27</b>
5.1	Caractéristiques immobilières de la circonscription .....	27
5.2	Répartition des logements collectifs et individuels .....	29
5.3	Répartition des propriétaires et locataires .....	30
5.4	Performance énergétique de l'habitat .....	31
5.5	Autres indicateurs liés aux logements .....	35
<b>6</b>	<b>Santé</b>	<b>36</b>
6.1	Établissements et équipement de santé .....	36
6.2	Professionnels de santé .....	39
6.3	Proximité aux services d'urgence .....	41
<b>7</b>	<b>Éducation</b>	<b>43</b>
7.1	Effectif des établissements .....	43
7.2	Indice de position sociale .....	45
7.3	Liste de tous les établissements .....	47
<b>8</b>	<b>Environnement</b>	<b>48</b>
8.1	Occupation des sols et paysages .....	48
8.2	Sites pollués .....	52
8.3	Historique du climat .....	53

# CHAPITRE 1 | Population

Ce chapitre décrit la démographie de la circonscription. Il s'appuie essentiellement sur les données carroyées de 2015 publiées par l'Insee qui fournissent des statistiques sur la population et les ménages sur une maille de 200m de côté à partir des données des déclarations fiscales.

## Attention

Ces données peuvent ne fournir qu'une vision partielle de la population par rapport au recensement car elles sont basées essentiellement sur des données fiscales par foyer et peuvent ne pas prendre en compte une partie de la population.

## 1.1 Répartition de la population par tranches d'âge

Tranches d'âge	Nb. de personnes	%	P inf. <sup>1</sup>	P sup. <sup>2</sup>	Δ Département (% département)	Δ National (% national)
0 à 3 ans	5 659	4,8 %		92,6 %	+ 0,7 pt (4,1 %)	0,0 pt (4,7 %)
4 à 5 ans	3 069	2,6 %	7,3 %	87,9 %	+ 0,3 pt (2,2 %)	+ 0,1 pt (2,5 %)
6 à 10 ans	8 118	6,8 %	14,2 %	85,3 %	+ 0,9 pt (5,9 %)	+ 0,5 pt (6,3 %)
11 à 17 ans	11 196	9,4 %	23,6 %	78,5 %	+ 0,8 pt (8,6 %)	+ 0,7 pt (8,7 %)
18 à 24 ans	6 465	5,4 %	29,0 %	69,1 %	+ 0,1 pt (5,3 %)	- 0,2 pt (5,6 %)
24 à 39 ans	21 189	17,8 %	46,8 %	63,6 %	+ 1,3 pt (16,4 %)	- 0,6 pt (18,4 %)
40 à 54 ans	24 464	20,5 %	67,3 %	45,8 %	+ 0,3 pt (20,3 %)	+ 0,1 pt (20,5 %)
55 à 64 ans	15 085	12,7 %	80,0 %	25,3 %	- 1,0 pt (13,7 %)	+ 0,1 pt (12,6 %)
65 à 79 ans	15 031	12,6 %	92,6 %	12,6 %	- 2,1 pt (14,7 %)	- 0,4 pt (13,0 %)
80 ans et plus	5 483	4,6 %	97,2 %		- 1,8 pt (6,4 %)	- 0,9 pt (5,5 %)
<b>TOTAL</b>	<b>115 760</b>					

1. P inf. = cumul de la tranche et des tranches inférieures

2. P sup. = cumul de la tranche et des tranches supérieures

©Source : Insee - Recensement de la population - Base infracommunale (IRIS) - 2018

### NOTE DE LECTURE

Dans la circonscription, on compte 6 465 personnes dont l'âge est compris entre 18 et 24 ans. Elles représentent 5,4 % de la population totale de la circonscription. 29,0 % de la population de la circonscription a 24 ans ou moins, et 69,1 % de la population de la circonscription a 18 ans ou plus.

La population dont l'âge est compris entre 18 et 24 ans représente 5,3 % de la population du département et 5,6 % de la population française.

La proportion de 5,4 % de cette tranche d'âge est supérieure de 0,1 point à la proportion calculée à l'échelle départementale et inférieure de 0,2 point à celle calculée à l'échelle nationale.

## 1.2 Évolution de la population

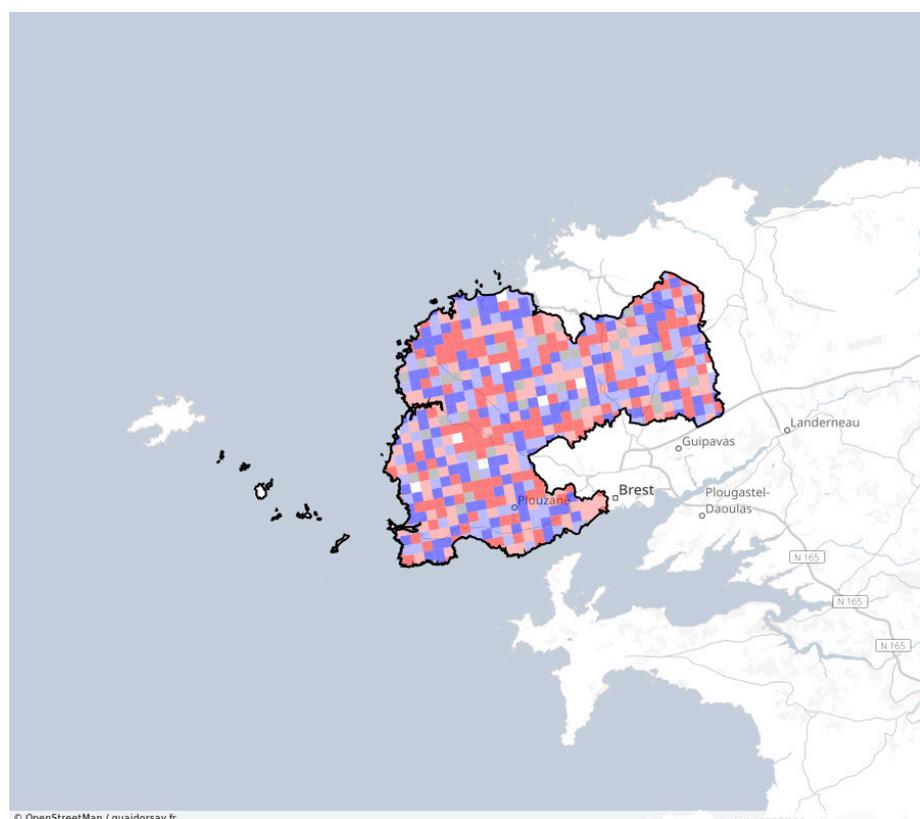
Selon le recensement de l'Insee, le nombre d'habitants de la circonscription était de 119 317 en 2013 et de 122 952 en 2019, soit une augmentation de 3,0 %.

Tranches d'âge	2010	2015	Évolution
	Nb. de personnes		
0 à 3 ans	6 164	5 659	- 8,2 %
4 à 5 ans	3 202	3 069	- 4,2 %
6 à 10 ans	8 103	8 118	+ 0,2 %
11 à 17 ans	10 344	11 196	+ 8,2 %
18 à 64 ans	71 354	67 203	- 5,8 %
<b>TOTAL</b>	<b>116 324</b>	<b>119 053</b>	<b>- 0,5 %</b>

© Source : Insee 2010 - 2015

### NOTE DE LECTURE

Les personnes âgées de 11 à 17 ans étaient dans la circonscription au nombre de 10 344 en 2010, et au nombre de 11 196 en 2015, ce qui représente une augmentation de 8,2 %.



■ Baisse > 10%   ■ Baisse   ■ Population stable   ■ Hausse   ■ Hausse > 10%

Les zones laissées blanches sont sans population.

© Source : Insee - Données carroyées à 1km - 2010

### 1.3 Densité de population

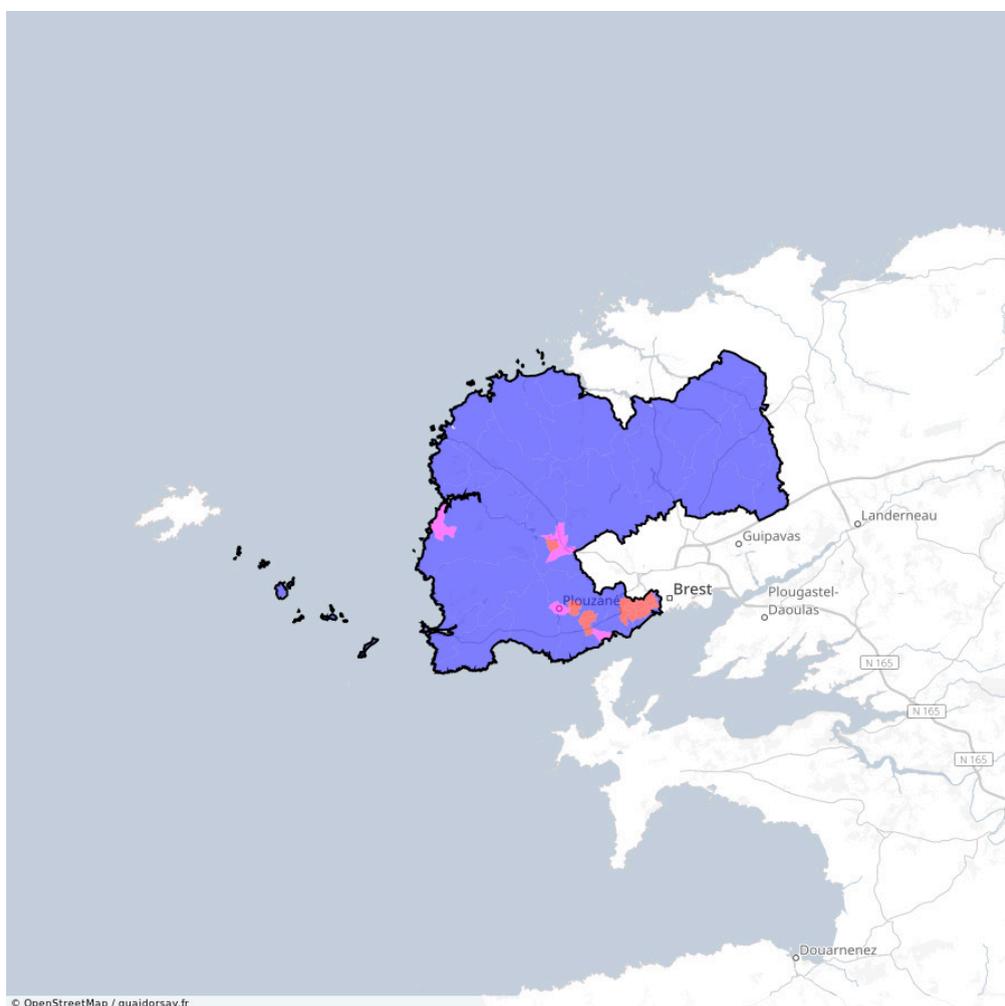
Sur la circonscription, d'une superficie de **575 km<sup>2</sup>**, la densité moyenne de la population est de **213,86 habitants/km<sup>2</sup>**. Elle est de 119,89 habitants/km<sup>2</sup> pour la France entière, hors Guyane.

Densité		Nombre d'habitants 2018	Nombre d'habitants 2020	Proportion 2020
■ très peu dense	(moins de 25 hab./km <sup>2</sup> )	0	0	0,0 %
■ peu dense	(25 à 300 hab./km <sup>2</sup> )	68 816	70 632	57,3 %
■ densité intermédiaire	(300 à 1500 hab./km <sup>2</sup> )	10 651	10 088	8,2 %
■ densément peuplé	(plus de 1500 hab./km <sup>2</sup> )	42 642	42 621	34,6 %
TOTAL		122 109	123 341	100%

Source : Insee - Recensement de la population - Base infracommunale (IRIS) - 2020

#### NOTE DE LECTURE

Les carreaux de « densité intermédiaire » représentés en rose sur la carte ci-dessous sont habités par 31 856 habitants qui représentent 25,9 % de la population de la circonscription.



Les zones laissées blanches sont sans population.

Source : Insee - Recensement de la population - Base infracommunale (IRIS) - 2020

## 1.4 Typologie des ménages/foyers fiscaux

Type de ménage	2010	2015				
	Nb. ménages <sup>1</sup>	Nb. ménages	Évolution	%	Δ Département (% département)	Δ National (% national)
Nombre total de ménages	50 027	51 825	+ 3,6 %			
Ménages « pauvres » <sup>2</sup>		5 528		10,7 %	- 1,2 pt (11,8 %)	- 3,7 pt (14,4 %)
Ménages individu isolé	16 235	17 114	+ 5,4 %	33,0 %	- 4,0 pt (37,0 %)	- 0,6 pt (33,6 %)
Ménages de plus de 5 personnes	4 157	3 932	- 5,4 %	7,6 %	+ 1,7 pt (5,9 %)	+ 0,4 pt (7,2 %)
Ménages mono-parentaux		4 643		9,0 %	- 0,4 pt (9,4 %)	- 1,8 pt (10,8 %)
Ménages propriétaires	32 081	36 839	+ 14,8 %	71,1 %	- 0,2 pt (71,3 %)	+ 12,5 pt (58,6 %)
Ménages en logement collectif	13 757	13 560	- 1,4 %	26,2 %	+ 1,6 pt (24,6 %)	- 16,6 pt (42,8 %)
Ménages en logement individuel		38 265		73,8 %	- 1,6 pt (75,4 %)	+ 16,6 pt (57,2 %)

1. Certaines informations sont absentes des données 2010 ou non comparables.

2. Un ménage est considéré comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil est déterminé à partir des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Eurostat et les pays européens utilisent en général le seuil à 60% de la médiane des niveaux de vie.

© Source : Insee - Données carroyées à 200m - 2019

### NOTE DE LECTURE

Les ménages composés de plus de 5 personnes étaient au nombre de 4 157 dans la circonscription en 2010 et au nombre de 3 932 en 2015, ce qui représente une baisse de 5,4 %.

En 2015, ils représentent 7,6 % du nombre total des ménages de la circonscription. Cette proportion est supérieure de 1,7 points à la proportion calculée à l'échelle départementale et supérieure de 0,4 point à celle calculée à l'échelle nationale.

## 1.5 Sources annexes

### Pour aller plus loin

---

- Découvrez la France de très près



INSEE - 2019

Outil web interactif

L'Insee quadrille le territoire français par des carreaux de 200m et 1km de côté, et calcule différents indicateurs sur ces zones :

Niveau de vie des individus (€)

Nombre d'individus au sens fiscal

Part des familles monoparentales (%)

Part des logements sociaux (%)

Part des ménages pauvres (%)

Surface moyenne des logements (m<sup>2</sup>)

Part des ménages propriétaires (%)

Part des ménages d'une seule personne (%)

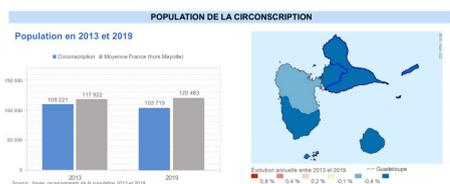
Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)

Part des personnes âgées de moins de 18 ans (%)

Part des personnes âgées de 65 ans ou plus (%)

[www.insee.fr/fr/outil-interactif/7737357](http://www.insee.fr/fr/outil-interactif/7737357) ↗

- Portrait statistique de la circonscription



INSEE - 2022

Graphiques et chiffres descriptifs

Informations sur la démographie, l'économie et les mobilités de la circonscription.

[www.insee.fr/fr/statistiques/6436315](http://www.insee.fr/fr/statistiques/6436315) ↗

### 2.1 Parités des Élus dans le département

Cette section retrace la parité du personnel politique à différents niveaux de représentation, sous la XVII<sup>e</sup> législature de l'Assemblée nationale.

Organisation	Département				National
	Nb. femmes	Nb. hommes	Nb. total	% femmes	% femmes
Assemblée nationale	5	3	8	62,5 %	36,2 %
Sénat	1	3	4	25,0 %	36,9 %
Conseil régional	41	42	83	49,4 %	48,3 %
Conseil départemental	27	26	53	50,9 %	50,1 %
EPCI	352	488	840	41,9 %	35,2 %
Conseil municipal	2 224	2 533	4 757	46,8 %	42,7 %
Maires	61	213	274	22,3 %	20,9 %

© Sources : Assemblée nationale - Liste des députés avec un mandat actif - 2025, Ministère de l'Intérieur - Répertoire national des élus - 2025

#### NOTE DE LECTURE

22,3 % des maires élus sont des femmes. Cette proportion est supérieure à celle calculée au niveau national (20,9 %).

Les EPCI, Etablissements Publics de Coopération Intercommunale sont des structures administratives permettant à plusieurs communes d'exercer des compétences en commun. L'organe qui administre un EPCI est composé de délégués des communes membres élus au suffrage universel direct dans les communes de 1 000 habitants et plus.

## 3.1 Établissements

Cette section s'appuie sur les données de la base Sirene gérée par l'Insee qui rassemble des informations économiques et juridiques sur 12 millions d'établissements actifs, appartenant à tous les secteurs d'activité.

### Catégorie de la structure

Type de structure <sup>1</sup>	Nombre de structures	dont sièges	Établissements	dont employeurs
GE	180	12	84	70
ETI	249	81	194	145
PME	11 189	9 891	10 733	1 493
autre	9 033	8 454	8 800	269
Public	292	91	116	113
<b>TOTAL</b>	<b>20 943</b>	<b>18 529</b>	<b>19 927</b>	<b>2 090</b>

1. GE = Grandes Entreprises | ETI = Entreprises de Taille Intermédiaire | PME = Petites et Moyennes Entreprises | Public = structures publiques | autre = entreprises individuelles non considérées comme PME, SCI, associations, EARL, etc. selon la définition Insee.

©Source : Insee - Base Sirene - mars 2024

#### NOTE DE LECTURE

On dénombre 249 « entreprises de taille intermédiaire » qui possèdent, dans la circonscription, au moins un établissement. Ces établissements sont au total au nombre de 194 dans la circonscription. Parmi eux, 81 sont des « sièges », ou établissement principal, où sont centralisées l'administration et la direction effective de l'entreprise. On décompte également, parmi ces établissements, 145 qui sont des « employeurs », au sens où des employés y sont attachés (à la différence d'espaces de stockage, par exemple).

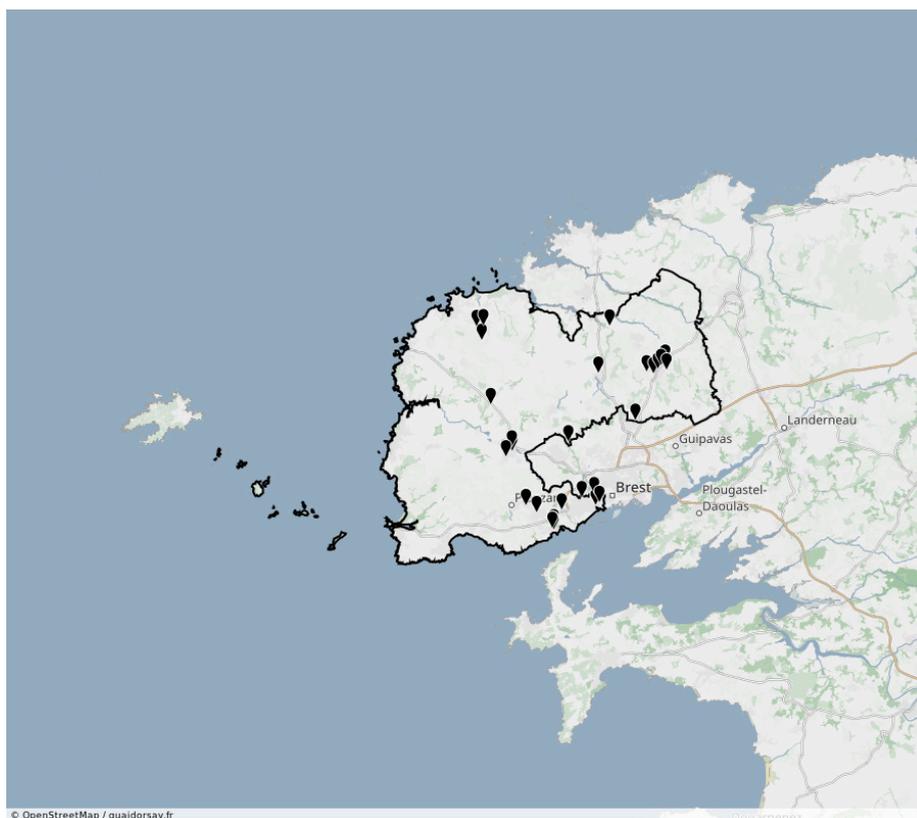
## Principaux établissements employeurs

Catégorie des principaux établissements employeurs <sup>1</sup>	
<i>de 2000 à 4999 salariés</i>	
NAVAL GROUP (BREST)	GE
<i>de 1000 à 1999 salariés</i>	
THALES DMS FRANCE SAS (BREST)	GE
<i>de 500 à 999 salariés</i>	
INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE POUR L'EXPLOITATION DE LA MER (PLOUZANE)	Public
<i>de 250 à 499 salariés</i>	
BRET-NET (PLABENNEC)	ETI
CARREFOUR HYPERMARCHES (BREST)	GE
ENERGIE TRANSFERT THERMIQUE (PLOUDALMEZEAU)	ETI
GENAVIR GESTION DE NAVIRES DE RECHERCHE (PLOUZANE)	ETI
SILL (PLOUVIEN)	ETI
<i>de 200 à 249 salariés</i>	
CENTRE HOSPITALIER LE JEUNE (SAINT-RENAN)	Public
PLOUDAL DISTRIBUTION (PLOUDALMEZEAU)	PME
SOCIETE RENANAISE DE DISTRIBUTION (SAINT-RENAN)	ETI
<i>de 100 à 199 salariés</i>	
ADMR DU PAYS D'IROISE (SAINT-RENAN)	PME
ALTRAN TECHNOLOGIES (PLOUZANE)	GE
ASSOCIATION LES GENETS D'OR (PLABENNEC)	ETI
ASSOCIATION LES GENETS D'OR (PLABENNEC)	ETI
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'IROISE (LANRIVOARE)	Public
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES ABERS (PLABENNEC)	Public
COMMUNE DE PLABENNEC	Public
COMMUNE DE PLOUZANE	Public
ECOLE NATIONALE D'INGENIEURS DE BREST (PLOUZANE)	Public
EHPAD LES JARDINS DE LANDOUARDON (PLABENNEC)	Public
ETABLISSEMENTS GOASDUFF (PLABENNEC)	null
KERALAN (PLOUZANE)	ETI
KERLEROUX (MILIZAC-GUIPRONVEL)	ETI
LYCEE POLYVALENT DUPUY DE LOME (BREST)	Public
MAISON DE RETRAITE ALEXIS JULIEN (PLOUDALMEZEAU)	Public
MAISON SAINT JOSEPH (BOURG-BLANC)	PME
ORG DE GESTION DE L'ENSEIGN CATHOLIQUE GPE SCOLAIRE JAVOUHEY RIVE-DROITE ...	PME
UNIVERSITE BREST BRETAGNE OCCIDENTALE (PLOUZANE)	Public
ZF AUTOCRUISE FRANCE (PLOUZANE)	ETI

1. PME = Petites et Moyennes Entreprises | ETI = Entreprises de Taille Intermédiaire | GE = Grandes Entreprises  
Seules les entreprises avec une information de géolocalisation sont prises en compte.

©Source : Insee - Base Sirene - mars 2024

## Localisation géographique des principaux établissements employeurs (privés et publics)



DataCirco Interactif



Carte des employeurs →

## Effectifs des établissements employeurs

Effectifs des établissements employeurs	
Tranche d'effectif	Nb. d'établissements
de 1 à 2 salariés	892
de 3 à 4 salariés	516
de 5 à 9 salariés	255
de 10 à 19 salariés	227
de 20 à 49 salariés	131
de 50 à 99 salariés	39
de 100 à 199 salariés	19
de 200 à 249 salariés	3
de 250 à 499 salariés	5
de 500 à 999 salariés	1
de 1000 à 1999 salariés	1
de 2000 à 4999 salariés	1

Source : Insee - Base Sirene - mars 2024

### NOTE DE LECTURE

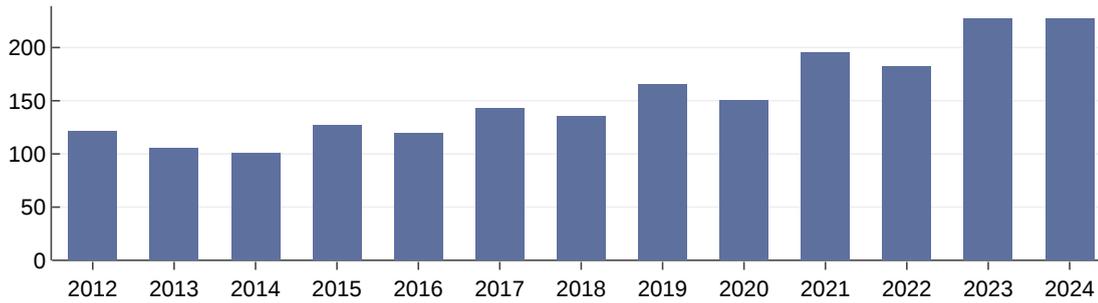
Les établissements dont l'effectif, est compris entre de 5 à 9 salariés, sont au nombre de 255 dans la circonscription.

## 3.2 Créations / radiations d'entreprises

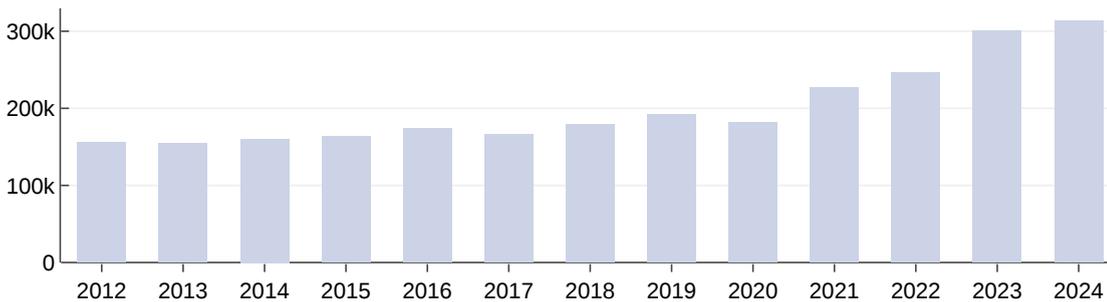
### Historique annuel des immatriculations et radiations

Cette section présente l'historique annuel des immatriculations et radiations d'entreprises de la circonscription en comparaison avec le niveau national. Attention les échelles ne sont pas les mêmes.

Immatriculations Circo.



Immatriculations France

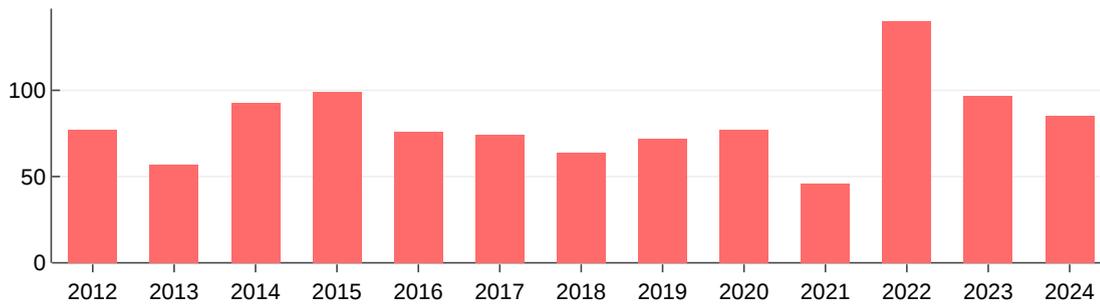


Source : INFOGREFFE - Registre du Commerce et des Sociétés - 2023

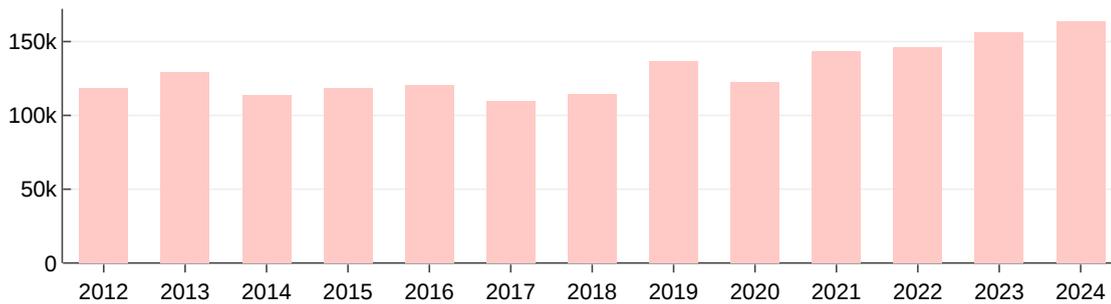
#### NOTE DE LECTURE

En 2023, 227 nouvelles entreprises ont été immatriculées au registre du commerce et des sociétés dans la circonscription, et 300 351 en France entière.

### Radiations Circo.



### Radiations France



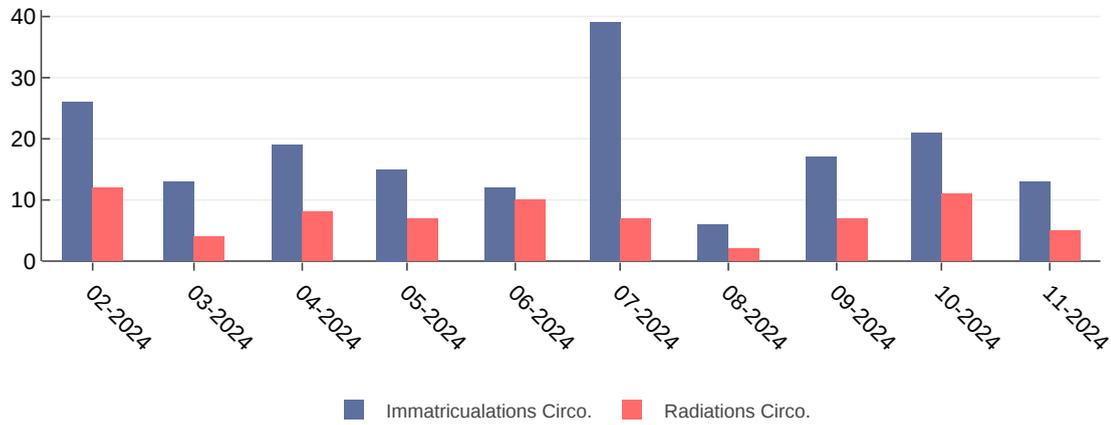
Source : INFOGREFFE - Registre du Commerce et des Sociétés - 2023

#### NOTE DE LECTURE

En 2023, 97 entreprises ont été radiées au registre du commerce et des sociétés dans la circonscription, et 156 113 en France entière.

## Immatriculations et radiations mensuelles

Immatriculations et radiations dans la circonscription



@Source : INFOGREFFE - Registre du Commerce et des Sociétés - 2024

### NOTE DE LECTURE

Au mois de mars, 13 entreprises ont été immatriculées au registre du commerce et des sociétés dans la circonscription, et 4 radiées.

## Pour aller plus loin

### • Observatoire Statistique du CNGTC



### CONSEIL NATIONAL DES GREFFIERS DES TRIBUNAUX DE COMMERCE - 2024 Datavisualisation

Portail statistique du CNGTC, données actualisées des 6 millions d'entreprises enregistrées au registre du commerce et des sociétés.

<https://statistiques.cngtc.fr/> ↗

### • Jugements de procédures collectives



### INFOGREFFE - 2023

#### Tableaux

Statistiques concernant les jugements de procédures collectives.

[www.opendata.datainfogreffe.fr/explore/dataset/statistiques-jugements-de-procedures-collectives-en-2022](http://www.opendata.datainfogreffe.fr/explore/dataset/statistiques-jugements-de-procedures-collectives-en-2022) ↗

### • Aides aux entreprises



### DATA.GOUV - 2023

#### Tableaux

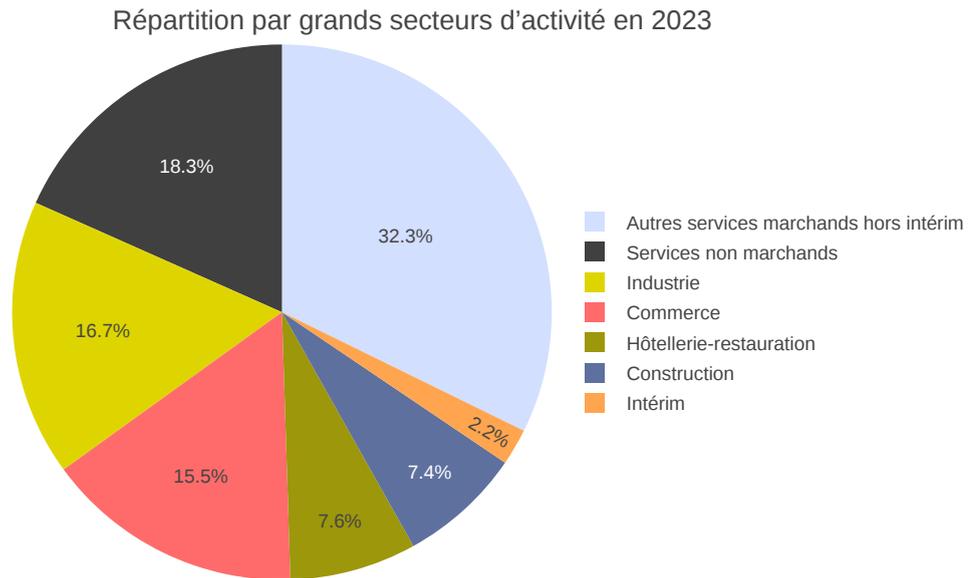
Plusieurs sources de données concernant les aides aux entreprises sont disponibles sur le portail data.gouv.fr.

[www.data.gouv.fr/fr/datasets/aides-entreprises](http://www.data.gouv.fr/fr/datasets/aides-entreprises) ↗

### 3.3 Emplois salariés du secteur privé

Cette section fait le bilan des emplois salariés du régime général dans le secteur privé **sur les communes couvertes au moins partiellement par la circonscription**. Les données proviennent de l'URSSAF et couvrent la période 2006 à 2023.

Les effectifs salariés sont mesurés par l'URSSAF en fin d'année. Un établissement peut donc être dénombré avec 0 salarié si des salaires ont été versés au cours du dernier trimestre mais qu'il n'y a plus de contrat de travail en cours au 31 décembre.  
Une entreprise individuelle est incluse uniquement si elle verse une masse salariale.



@Source : URSSAF - Nombre d'établissements employeurs et effectifs salariés - 2023

#### NOTE DE LECTURE

En 2023, 15,5 % des salariés privés du régime général localisés dans les communes de la circonscription étaient employés dans le secteur « Commerce ».

---

---

## Pour aller plus loin

- **Effectifs salariés et nombre d'établissements dans le secteur privé (régime général)**



URSSAF - Décalage de un an  
*Datavisualisation*

Données sur les effectifs salariés et le nombre d'établissements dans le secteur privé.  
<https://open.urssaf.fr/> ↗

- **Tableau de bord de l'économie française**



INSEE - Actualisation variable  
*Outil web interactif*

Le Tableau de bord de l'économie française s'adresse à tous ceux qui souhaitent disposer d'un aperçu rapide et actuel sur la situation économique, démographique et sociale de la France.

[www.insee.fr/fr/outil-interactif/5367857](http://www.insee.fr/fr/outil-interactif/5367857) ↗

## Nombre de salariés par secteur d'activité et évolution de 2006 à 2023

Il s'agit de salariés rattachés à des établissements de la circonscription. Ils peuvent habiter hors de la circonscription où est situé l'établissement. Ils peuvent également travailler de façon effective en dehors de la circonscription tout en étant rattachés à un établissement de la circonscription.

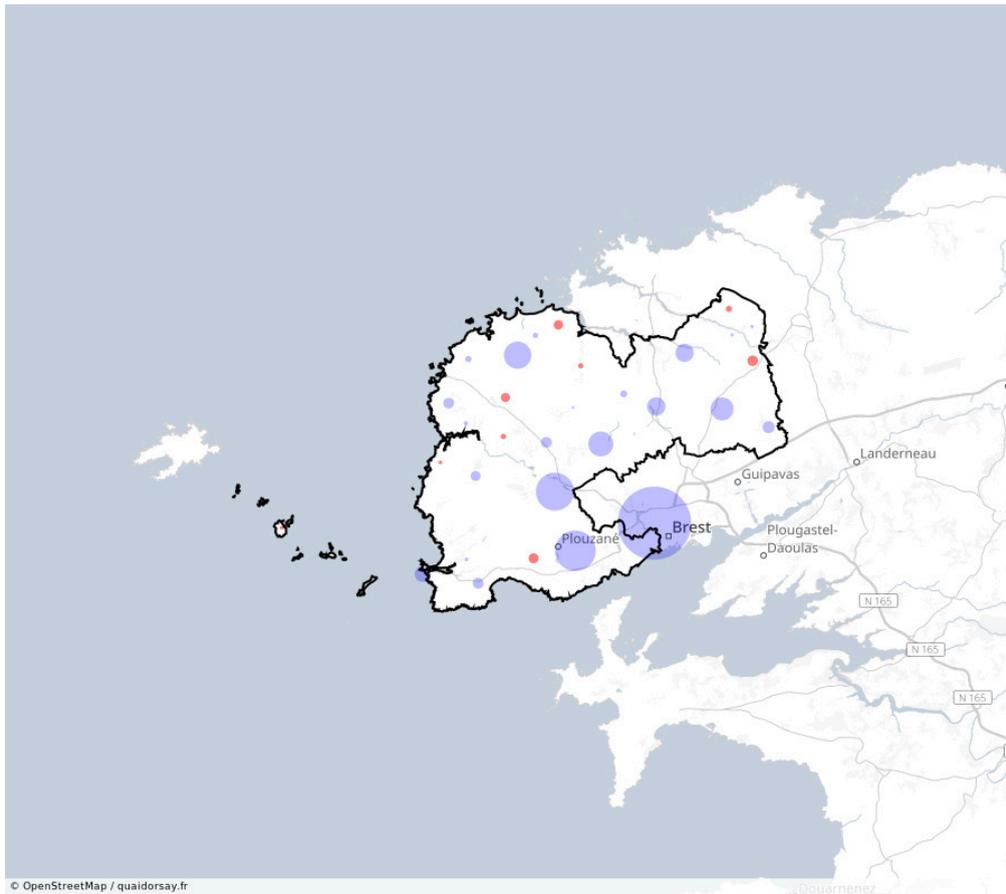
Secteur	Nb. de salariés 2023	Δ 2006	%Δ 2006
Industries extractives	54	- 60	- 52,6 %
Industries agro-alimentaires	1 521	+ 492	+ 47,8 %
Habillement, textile et cuir	166	- 172	- 50,9 %
Bois et papier	107	- 120	- 52,9 %
Cokéfaction et raffinage	0	- 19	- 100,0 %
Industrie chimique	24	- 3	- 11,1 %
Industrie pharmaceutique	0	0	0,0 %
Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	46	- 231	- 83,4 %
Métallurgie et fabrication de produits métalliques	420	- 64	- 13,2 %
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	2 681	+ 421	+ 18,6 %
Fabrication d'équipements électriques	61	- 332	- 84,5 %
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	393	+ 254	+ 182,7 %
Fabrication de matériels de transport	242	+ 138	+ 132,7 %
Industrie du meuble et diverses ; réparation et installation de machines	3 349	+ 1 079	+ 47,5 %
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	280	- 219	- 43,9 %
Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépoll...	278	+ 20	+ 7,8 %
<b>Total Industrie</b>	<b>9 622</b>	<b>+ 1 184</b>	<b>+ 14,0 %</b>
Construction	4 242	+ 189	+ 4,7 %
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	8 937	- 164	- 1,8 %
Hébergement et restauration	4 397	+ 1 313	+ 42,6 %
Transports et entreposage	2 648	- 25	- 0,9 %
Edition et audiovisuel	524	+ 159	+ 43,6 %
Télécommunications	192	- 343	- 64,1 %
Activités informatiques	1 357	+ 787	+ 138,1 %
Activités financières et d'assurance	2 103	+ 444	+ 26,8 %
Activités immobilières	1 040	+ 136	+ 15,0 %
Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	2 878	+ 885	+ 44,4 %
Recherche et développement	1 195	+ 409	+ 52,0 %
autres activités scientifiques et techniques	460	+ 69	+ 17,6 %
Activités de services administratifs et de soutien	2 654	+ 306	+ 13,0 %
Arts, spectacles et activités récréatives	1 687	+ 433	+ 34,5 %
autres activités de services	1 866	+ 233	+ 14,3 %
<b>Total Autres services marchands hors intérim</b>	<b>18 604</b>	<b>+ 3 493</b>	<b>+ 23,1 %</b>
Activités de services administratifs et de soutien	1 280	- 1 366	- 51,6 %
Administration publique	811	- 71	- 8,0 %
Education	1 916	+ 394	+ 25,9 %
Activités pour la santé humaine	2 487	+ 432	+ 21,0 %
Action sociale et hébergement médico-social	5 328	+ 1 085	+ 25,6 %
<b>Total Services non marchands</b>	<b>10 542</b>	<b>+ 1 840</b>	<b>+ 21,1 %</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>57 624</b>	<b>+ 6 489</b>	<b>+ 12,7 %</b>

@Source : URSSAF - Nombre d'établissements employeurs et effectifs salariés - 2023

### NOTE DE LECTURE

En 2023, les établissements du secteur "Industrie" présents dans les communes de la circonscription employaient 9 622 salariés privés contre 8 438 salariés en 2006, soit une augmentation de 14,0 %.

### 3.4 Répartition géographique des emplois créés ou détruits



■ Emplois créés ■ Emplois détruits

Source : URSSAF - Nombre d'établissements employeurs et effectifs salariés - 2023

#### NOTE DE LECTURE

Chaque disque visible sur la carte ci-dessus correspond à une commune : sa couleur est bleue s'il y a plus d'emplois salariés privés localisés dans la commune en 2023 qu'en 2006, et rouge sinon. La surface du disque est proportionnelle au nombre d'emplois salariés créés ou détruits. Le tableau ci-dessous liste les communes qui ont le plus gagné (3020 à Brest) ou perdu (-63 à Le Drenec) d'emplois salariés entre 2006 et 2019.

.....

Communes avec la plus grande hausse ou baisse d'emplois entre 2006 et 2023	
Commune	Nb. emplois
Brest	+ 3 020
Plouzané	+ 928
Saint-Renan	+ 813
Ploudalmézeau	+ 417
Milizac-Guipronvel	+ 349
...	...
Kernilis	- 21
Plourin	- 47
Saint-Pabu	- 50
Locmaria-Plouzané	- 57
Le Drennec	- 63

## 4.1 Niveau de vie et revenu

Les données de cette section sont basées sur les revenus déclarés des ménages, et diffusés sous forme agrégée par l'Insee.

Les données présentées sont issues de la base Filosofi des données carroyées : les données sont collectées par l'Insee pour chaque carreau de 200 mètres ou de 1 kilomètre de côté, sous réserve que les informations obtenues ne contreviennent pas au secret statistique.

Indicateurs de revenu			
Indicateur	Valeur sur la circonscription en 2019	Valeur départementale en 2019 <small>(et écart à la circonscription)</small>	Valeur nationale en 2019 <sup>1</sup> <small>(et écart à la circonscription)</small>
Taux de pauvreté	8,90%	10,40% <small>-1,50 points d'écart</small>	15% <small>-5,60 points d'écart</small>
Premier décile de revenu	13 570€	12 990€ <small>580 € d'écart</small>	11 620€ <small>1 950 € d'écart</small>
Médiane de revenu	22 620€	21 970€ <small>650 € d'écart</small>	21 930€ <small>690 € d'écart</small>
Neuvième décile de revenu	36 070€	35 790€ <small>280 € d'écart</small>	39 600€ <small>-3 530 € d'écart</small>

1. Les données à l'échelle nationale correspondent à la moyenne sur la France entière, excepté Mayotte.

### NOTE DE LECTURE

En 2019, la moitié des individus de la circonscription touchent plus de de 22 620€ par an (pour une unité de consommation). En France, ce revenu médian s'élève à 21 930€, soit un écart de 690€.

@Source : Insee - Circonscriptions législatives, Indicateurs socio-économiques - 2022

Le pourcentage de *ménages pauvres* est obtenu en rapportant le nombre de ménages pauvres au nombre total de ménages du carreau. Le terme *pauvres* est utilisé ici en raison de sa définition statistique :

**En France et en Europe, un ménage est considéré comme pauvre si son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, soit 60 % du niveau de vie médian.**

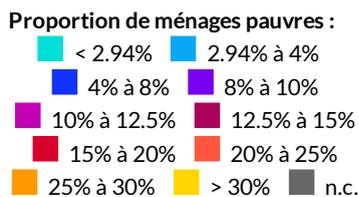
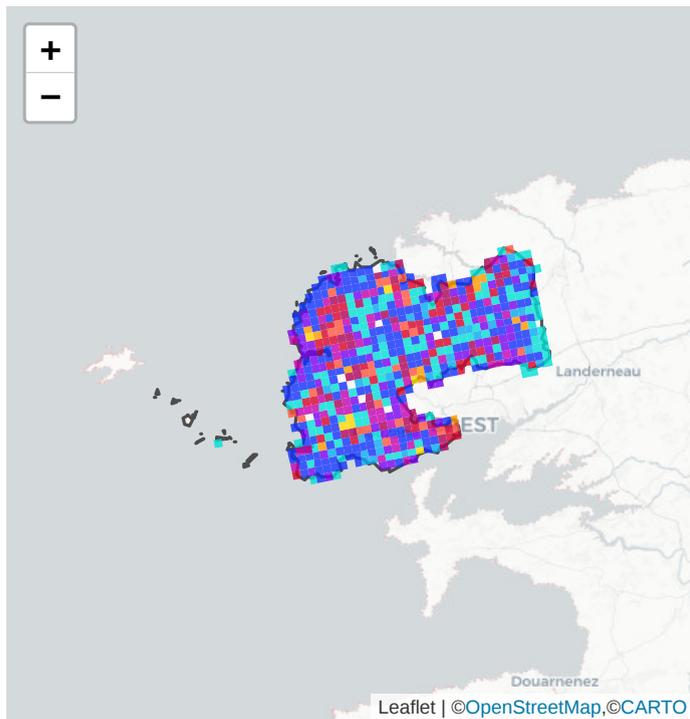
Le niveau de vie d'un individu correspond à son revenu disponible rapporté au à l'unité de consommation (UC) qui le définit :

- Une UC pour un adulte
- 0.5 UC pour un enfant de plus de 14 ans
- 0.3 UC pour un individu de moins de 14 ans

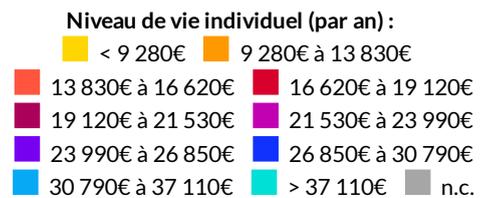
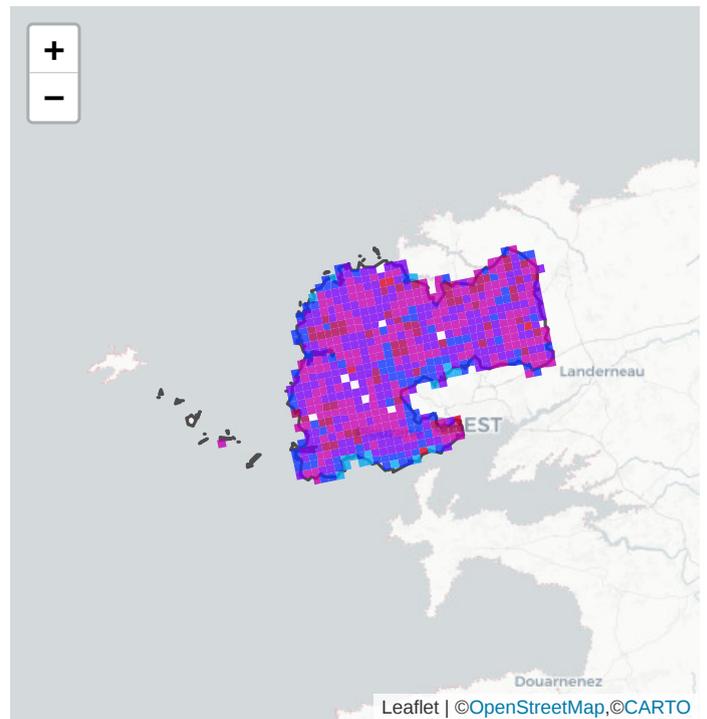
Le revenu disponible comprend les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine (fonciers et financiers) et les autres prestations sociales perçues, nets des impôts directs. Ce revenu correspond au montant financier dont le ménage dispose pour consommer et épargner.

## Cartes du taux de pauvreté et niveau de vie

Taux de pauvreté



Niveau de vie



1. L'échelle de légende correspond aux déciles de niveau de vie pour l'année 2019, année de collectes des revenus présentés ici à l'échelle carroyée.

Le niveau de vie d'un individu est estimé en divisant la somme des niveaux de vie winsorisés des individus (les niveaux de vie nettoyés des valeurs extrêmes) par le nombre d'individu du carreau. Cela entraîne une tendance à sous-estimer les revenus des carreaux très riches et à surestimer les revenus des carreaux composés de personnes à revenu très faible.

© Source : Insee - Données carroyées à 200m - 2019

## 4.2 Décomposition du revenu

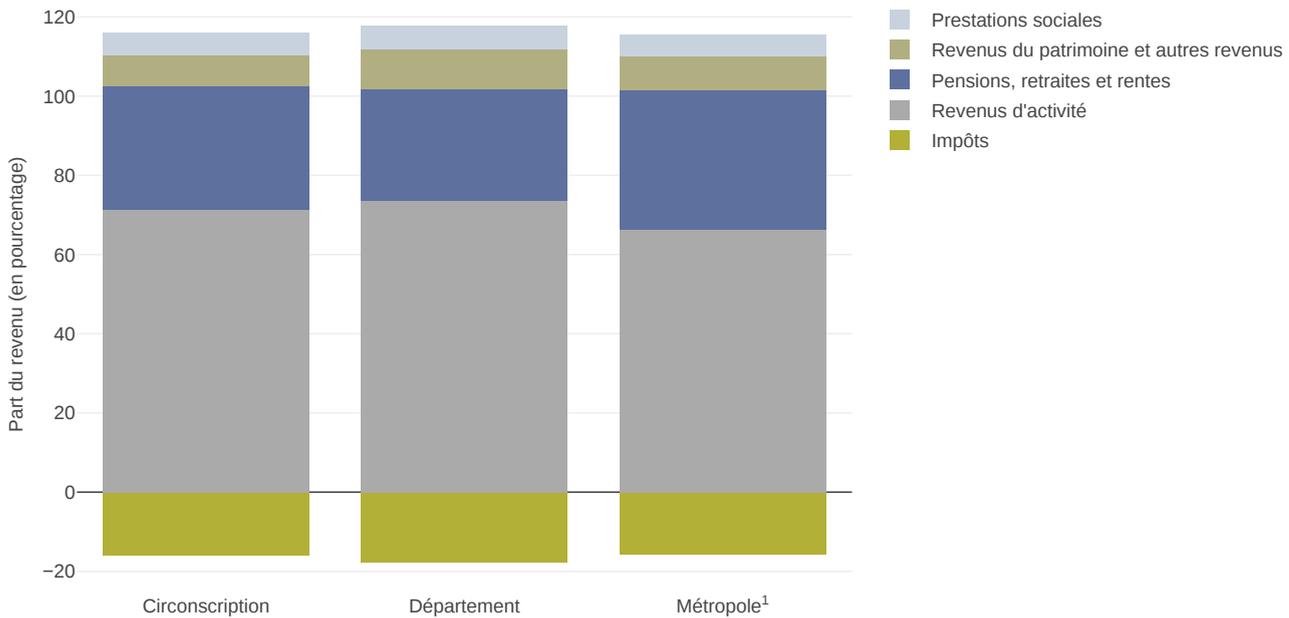
Le revenu net disponible pour la consommation et l'épargne de chaque individu se décompose en plusieurs catégories :

- l'apport du revenu d'activité,
- les pensions, retraites et rentes,
- les revenus du patrimoine et autre revenus,
- les prestations sociales.

On y a retranché l'impôt qui prend donc une part négative dans le revenu total. L'ensemble de ces parts somment donc à 100 %.

Ci-dessous, le diagramme en barres superposées permet de comparer la part qu'occupe chaque catégorie dans la décomposition du revenu à différentes échelles de territoire : la circonscription, le département, et la France entière.

Décomposition du revenu en catégories



1. Les données à l'échelle nationale correspondent à la moyenne sur la France entière, excepté Mayotte.

### NOTE DE LECTURE

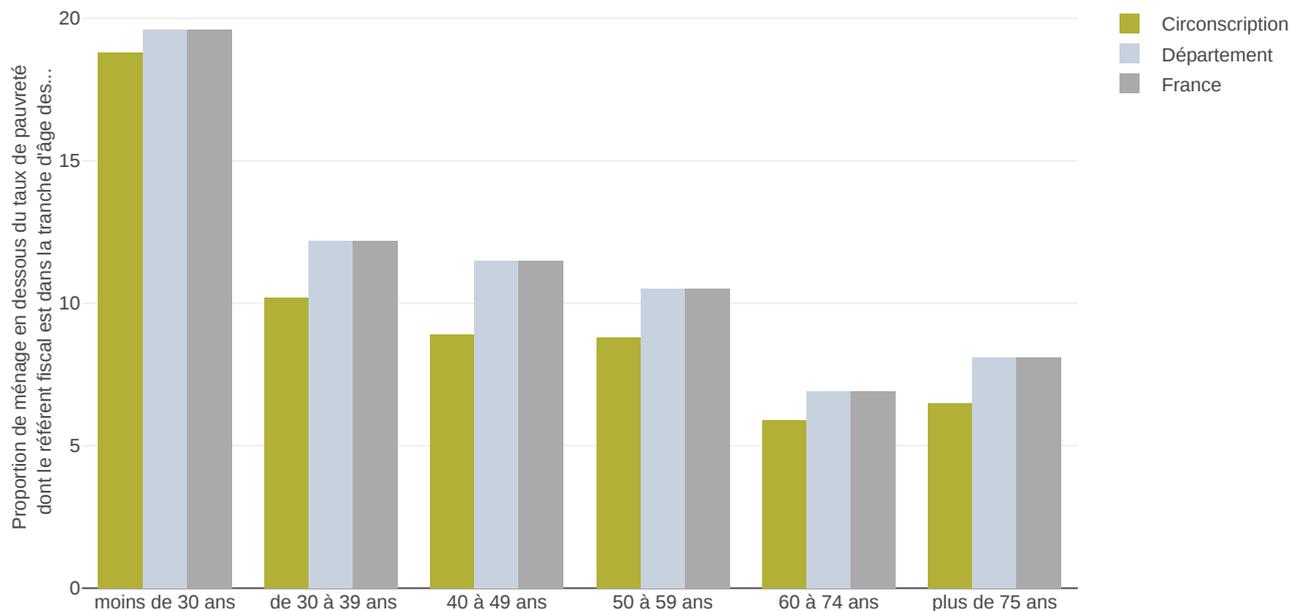
Les impôts ont retranché -15,90% du revenu en moyenne aux individus de la circonscription. Cette part à l'échelle nationale revient à -17,70%. Les revenus d'activité représentent 71,30% du revenu en moyenne sur la circonscription et 73,50% en France.

© Sources : Insee - Circonscriptions législatives, Indicateurs socio-économiques - 2022,  
Insee - Principaux résultats sur les revenus et la pauvreté des ménages - 2020

### 4.3 Taux de pauvreté par tranche d'âge

Le taux de pauvreté agrégé sur les populations diffère selon les périodes de la vie. Il s'agit ici de la proportion des individus appartenant à un ménage dont le référent fiscal est dans la tranche d'âge indiquée, et qui sont en dessous du taux de pauvreté : ces ménages touchent moins que 60% du revenu médian.

Taux de pauvreté par tranche d'âge



1. Les données à l'échelle nationale correspondent à la moyenne sur la France entière, excepté Mayotte.

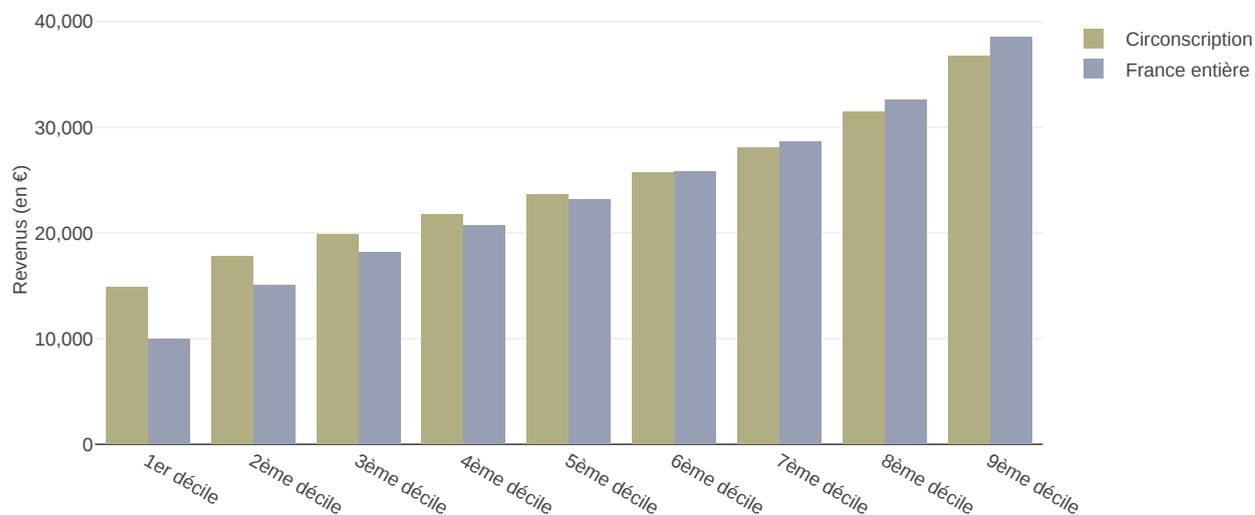
#### NOTE DE LECTURE

Dans la circonscription, 10,20% des individus appartenant à un ménage dont le référent fiscal a de 30 à 39 ans sont sous le seuil de pauvreté. Ils sont 16,80% en France.

© Sources : Insee - Circonscriptions législatives, Indicateurs socio-économiques - 2022,  
Insee - Principaux résultats sur les revenus et la pauvreté des ménages - 2020

## 4.4 Déciles de revenu

Répartition des revenus<sup>1</sup>



1. Les déciles de revenus sont mis à disposition par IRIS, des échelles de territoires créées par l'Insee. Il s'agit du "plus petit territoire permettant la diffusion de données infra-communales". Les déciles sont agrégés sur les IRIS de la circonscription et de la France, pondérés par leur poids démographique et géographique. Il peut donc y avoir un léger écart entre les données agrégées et la valeur réelle.

### NOTE DE LECTURE

Les déciles pour les circonscriptions sont agrégés sur les IRIS (découpage de zone de 2 000 habitants) ce qui introduit une incertitude par rapport au découpage de la circonscription qui n'englobe pas tous les IRIS de sa périphérie.

Source : Insee - Niveau de vie moyen par décile - Données annuelles de 1996 à 2022 - 2022

## 5.1 Caractéristiques immobilières de la circonscription

Cette section fait un état des lieux du nombre de logement et de la répartition de caractéristiques en 2020 sur les IRIS entièrement ou partiellement couverts par la circonscription.

D'après la définition de l'Insee, une résidence principale est un logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un ménage. Il y a ainsi égalité entre le nombre de résidences principales et le nombre de ménages.

Caractéristiques comparatives des logements			
Variable	Circonscription	Département	France entière
Nb. de logements	64 876	552 382	40 973 998
Nb. de résidences principales	55 136	436 626	33 412 162
Nb. de résidences secondaires	6 257	75 123	4 179 266
Nb. de maison parmi les résidences principales	39 538	318 052	19 401 492
Nb. d'appartements parmi les résidences principales	15 386	115 992	13 703 662
Nb. de résidences principales occupées par des propriétaires	37 977	300 519	19 563 793
Nb. de résidences principales occupées par des locataires	16 541	129 681	13 109 019
Nb. de résidences principales occupées gratuitement	617	6 427	739 350
Nb. de logements vacants	3 484	40 632	3 382 570
Nb. de résidences principales construites avant 1991	36 411	302 050	23 240 873

Le tableau ci-dessous décrit la répartition des logements selon qu'ils soient vacants, résidences secondaires, ou résidences principales.

Répartition par typologie d'occupation du logements				
Variable	Nombre sur la circonscription	Proportion sur la circonscription	Répartition sur le département <small>(Δ avec la circonscription)</small>	Répartition sur la France entière <small>(Δ avec la circonscription)</small>
Résidences principales	55 136	85,0 %	79,0 % <small>+ 5,9 pt (79,0 %)</small>	81,5 % <small>+ 3,4 pt (81,5 %)</small>
Résidences secondaires	6 257	9,6 %	13,6 % <small>- 4,0 pt (13,6 %)</small>	10,2 % <small>- 0,6 pt (10,2 %)</small>
Logements vacants	3 484	5,4 %	7,4 % <small>- 2,0 pt (7,4 %)</small>	8,3 % <small>- 2,9 pt (8,3 %)</small>

Source : Insee - Recensement de la population - Base infracommunale (IRIS) - 2020

### NOTE DE LECTURE

Sur les 64 876 logements que comptait la circonscription en 2020, 9,6 % sont des résidences secondaires, soit 6 257 logements. Sur le département, 13,6 % des logements sont des résidences secondaires, ce qui représente un écart de -3,96 points de pourcentage d'avec la circonscription.

Le tableau ci-dessous fait une typologie des résidences principales. Attention : certaines catégories se recoupent. Il est possible pour une résidence principale d'être occupée gratuitement, et d'être une maison. En revanche, les catégories locataires et propriétaires sont exclusives l'une par rapport à l'autre, tout comme les catégories maison et appartement.

D'après la définition de l'Insee, le **statut d'occupation du logement** définit la situation juridique du ménage concernant l'occupation de leur résidence principale. On distingue quatre statuts principaux :

- Le statut de **propriétaire** s'applique aux ménages propriétaires, copropriétaires et accédant à la propriété ;
- Le statut de **locataire ou sous-locataire** s'applique aux ménages acquittant un loyer, quel que soit le type de logement qu'ils occupent (logement loué vide ou loué meublé, chambre d'hôtel s'il s'agit de la résidence principale du ménage) ;
- Le statut de **logé gratuitement** s'applique aux ménages qui ne sont pas propriétaires de leur logement et qui ne paient pas de loyer (exemple : personnes logées gratuitement chez des parents, des amis, leur employeur...) ;

Caractéristiques comparatives des résidences principales				
Variable	Nombre sur la circonscription	Proportion sur la circonscription	Répartition sur le département <small>(Δ avec la circonscription)</small>	Répartition sur la France entière <small>(Δ avec la circonscription)</small>
Maisons parmi les résidences principales	39 538	71,7 %	72,8 % <small>- 1,1 pt (72,8 %)</small>	58,1 % <small>+ 13,6 pt (58,1 %)</small>
Appartements parmi les résidences principales	15 386	27,9 %	26,6 % <small>+ 1,3 pt (26,6 %)</small>	41,0 % <small>- 13,1 pt (41,0 %)</small>
Résidences principales occupées par des propriétaires	37 977	68,9 %	68,8 % <small>+ 0,1 pt (68,8 %)</small>	58,6 % <small>+ 10,3 pt (58,6 %)</small>
Résidences principales occupées par des locataires	16 541	30,0 %	29,7 % <small>+ 0,3 pt (29,7 %)</small>	39,2 % <small>- 9,2 pt (39,2 %)</small>
Résidences principales occupées gratuitement	617	1,1 %	1,5 % <small>- 0,4 pt (1,5 %)</small>	2,2 % <small>- 1,1 pt (2,2 %)</small>
Résidences principales construites avant 1991	36 411	66,0 %	69,2 % <small>- 3,1 pt (69,2 %)</small>	69,6 % <small>- 3,5 pt (69,6 %)</small>

©Source : Insee - Recensement de la population - Base infracommunale (IRIS) - 2020

#### NOTE DE LECTURE

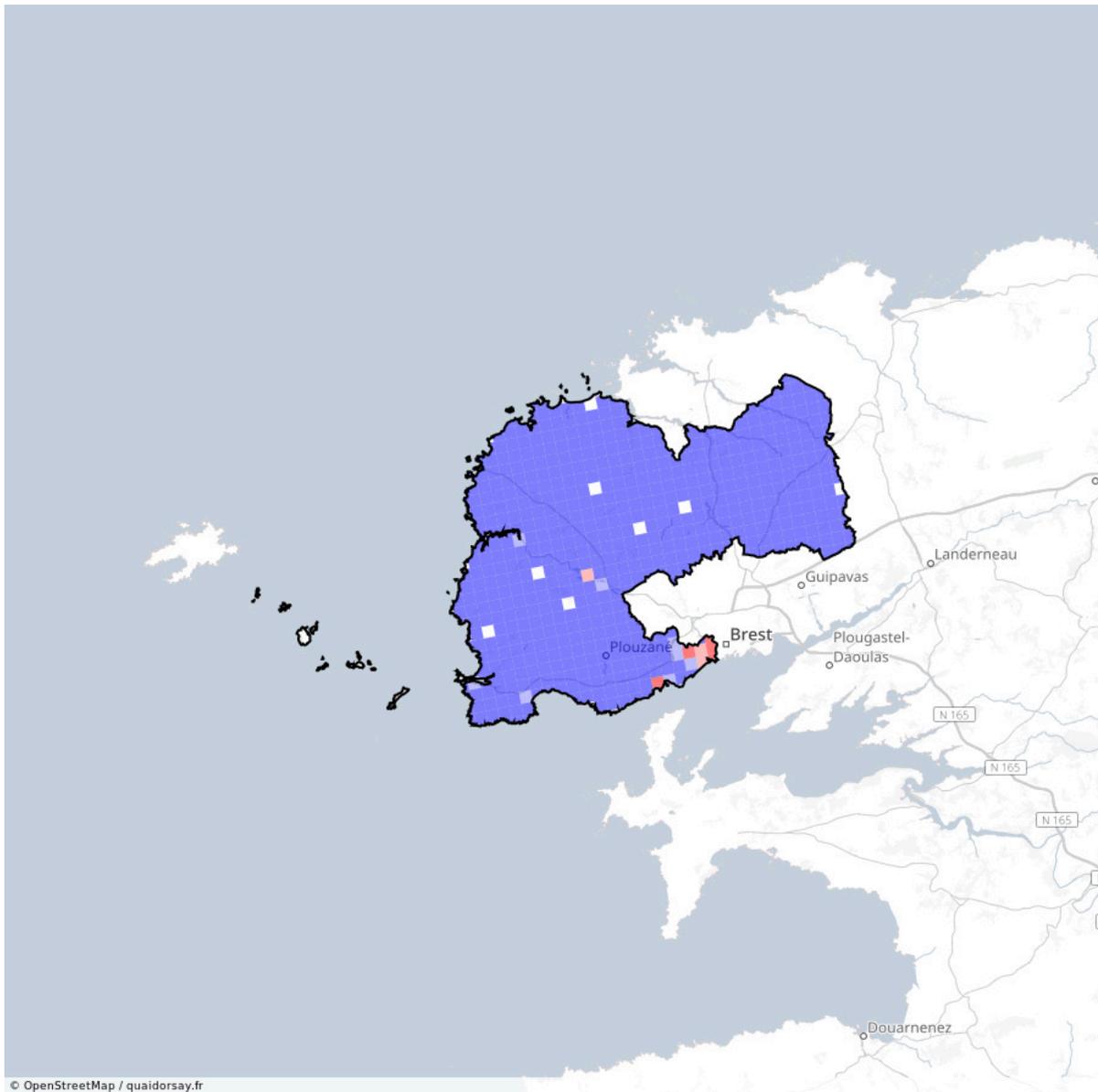
Sur les 55 136 résidences principales que comptait la circonscription en 2020, 30,0 % étaient occupées par des locataires, soit 16 541 logements. Sur le département, 29,7 % des résidences principales étaient occupées par des locataires, ce qui représente un écart de 0,30 points de pourcentage d'avec la circonscription.

La table suivante présente des données légèrement différentes : il s'agit des données en proportion calculées par l'INSEE sur la circonscription et la France entière (excepté Mayotte), d'après le recensement de population de 2019.

Proportion des logements selon leur caractéristiques		
Variables	Circonscription	France entière
Part des résidences principales (en % des logements)	84,50 %	82,10 %
Part des résidences secondaires ou occasionnelles (en % des logements)	9,90 %	9,70 %
Part des logements vacants (en % des logements)	5,60 %	8,20 %
Part des logements occupés par leur propriétaire (en % des résidences principales)	69,10 %	57,50 %
Part des logements occupés par des locataires (en % des résidences principales)	29,80 %	40,20 %
Part des logements occupés gratuitement (en % des résidences principales)	1,20 %	2,20 %
Part des maisons (en % des résidences principales)	71,60 %	56,40 %
Part des logements construits avant 1991 (en % des résidences principales).	67,20 %	70,60 %
Part des maisons chauffés au fuel (en % des résidences principales)	15,50 %	8,50 %

## 5.2 Répartition des logements collectifs et individuels

Pourcentage de ménages en logement collectif



© OpenStreetMap / quaidorsay.fr

■ 0 - 25 %   ■ 25 - 50 %   ■ 50 - 75 %   ■ 75 - 100 %

*Les zones laissées blanches sont sans population.*

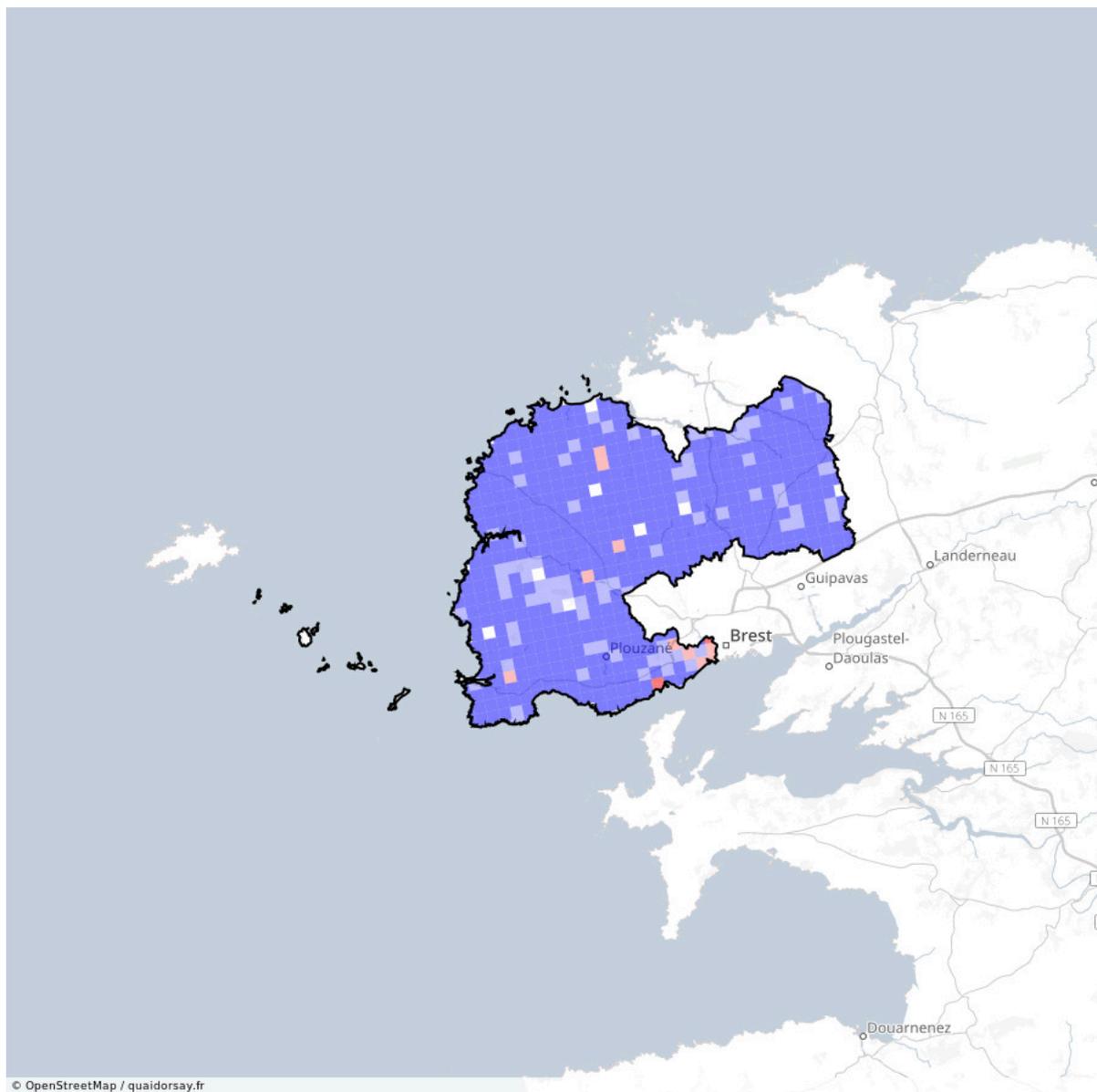
© Source : Insee - Données carroyées à 200m - 2015

### NOTE DE LECTURE

Dans un carreau bleu clair, la proportion de ménages qui habitent dans un logement collectif est comprise entre 25 % et 50%. Les zones blanches sont sans population résidente (espaces naturels, agricoles...).

## 5.3 Répartition des propriétaires et locataires

Pourcentage de ménages locataires



■ 0 - 25 %   ■ 25 - 50 %   ■ 50 - 75 %   ■ 75 - 100 %

*Les zones laissées blanches sont sans population.*

© Source : Insee - Données carroyées à 200m - 2015

### NOTE DE LECTURE

Dans un carreau bleu clair, la proportion de ménages qui sont locataires de leur logement est comprise entre 25 et 50 %.  
Les zones blanches sont sans population résidente (espaces naturels, agricoles...).

## 5.4 Performance énergétique de l'habitat

Cette section fait un état des lieux des diagnostics énergétiques effectués depuis 2013 dans **les communes couvertes au moins partiellement** par la circonscription.

La réalisation d'un diagnostic DPE est obligatoire pour mettre un logement en vente ou en location (sauf exceptions). En dehors de ces cas-là, il est possible aux propriétaires de faire diagnostiquer leur logement, préalablement à des travaux de rénovation par exemple. La note issue du DPE pour les logements de la circonscription n'est donc pas représentative de l'ensemble des notes DPE qui pourraient s'obtenir sur la circonscription si tous les logements étaient évalués.

Ainsi, sur les 64 876 logements que comptait la circonscription en 2018, 10 018 ont fait l'objet d'un diagnostic depuis le 30 juin 2021.

Les variations significatives de certains chiffres peuvent être dûes à des livraisons de grands ensembles de logements neufs ou en rénovation totale.

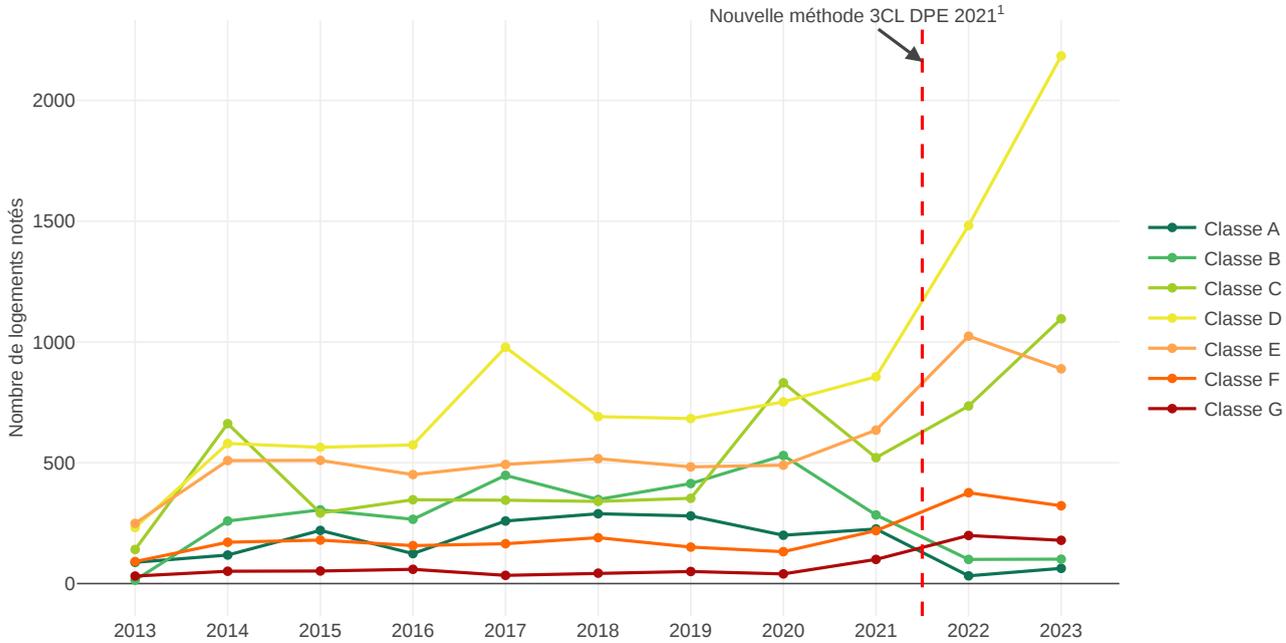
Depuis 2021, **une nouvelle méthode d'obtention d'un DPE a été adoptée : la méthode 3CI-DPE 2021 (version octobre)**. L'évaluation repose sur un algorithme qui s'appuie sur des données comme le type d'énergie utilisée, la surface du logement, la décomposition de l'utilisation des ressources énergétiques en fonction de l'usage, etc... Le changement de méthode ne permet pas de comparer la note de DPE obtenue pour chaque classe avant et après 2021.

### Étiquette Diagnostic de Performance Énergétique

Le **diagnostic de performance énergétique (DPE)** d'un logement vise à informer l'occupant du logement de la quantité d'énergie nécessaire pour chauffer l'air et l'eau, le climatiser, etc... Il produit une note de performance énergétique qui va de A, pour les logements les plus économes en énergie, à G, pour les logements les plus consommateurs d'énergie.

## Historique depuis 2013

Répartition du nombre de notes DPE des logements de 2013 à 2023



1. Nous supposons que l'augmentation du nombre de logements enregistrés à partir de 2021 est lié à la péremption des anciens diagnostics DPE. En effet, en temps normal, les DPE sont valables 10ans. Cependant, avec la réforme des DPE en 2021 (méthode 3CL-DPE 2021), un DPE réalisé entre 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2017 (avec l'ancienne méthode), n'est plus valable après le 31 décembre 2022. De même, les DPE réalisés entre le 1er janvier 2018 et le 30 juin 2021 seront obsolètes après 31 décembre 2024. Cela oblige certains propriétaires louant ou vendant leur logement à réactualiser le DPE de leur logement plus tôt que prévu.

Classe	Notes DPE de 2013 à 2021 (antérieurs à la réforme 2021)									Notes DPE de 2021 à 2023		
	Nb en 2013 (% du total en 2013)	Nb en 2014 (% du total en 2014)	Nb en 2015 (% du total en 2015)	Nb en 2016 (% du total en 2016)	Nb en 2017 (% du total en 2017)	Nb en 2018 (% du total en 2018)	Nb en 2019 (% du total en 2019)	Nb en 2020 (% du total en 2020)	Nb en 2021 (avant la réforme (% du total))	Nb en 2021 (après la réforme (% du total))	Nb en 2022 (% du total en 2022)	Nb en 2023 (% du total en 2023)
A	88 ∞ %	118 ∞ %	220 ∞ %	124 ∞ %	259 ∞ %	289 ∞ %	280 ∞ %	200 ∞ %	211 ∞ %	15 ∞ %	32 ∞ %	63 ∞ %
B	14 ∞ %	259 ∞ %	305 ∞ %	266 ∞ %	448 ∞ %	348 ∞ %	414 ∞ %	530 ∞ %	255 ∞ %	29 ∞ %	100 ∞ %	101 ∞ %
C	141 ∞ %	662 ∞ %	292 ∞ %	347 ∞ %	345 ∞ %	340 ∞ %	353 ∞ %	831 ∞ %	204 ∞ %	317 ∞ %	735 ∞ %	1096 ∞ %
D	232 ∞ %	580 ∞ %	564 ∞ %	574 ∞ %	978 ∞ %	691 ∞ %	683 ∞ %	752 ∞ %	471 ∞ %	385 ∞ %	1 482 ∞ %	2 184 ∞ %
E	249 ∞ %	509 ∞ %	510 ∞ %	451 ∞ %	493 ∞ %	517 ∞ %	483 ∞ %	490 ∞ %	352 ∞ %	283 ∞ %	1 024 ∞ %	889 ∞ %
F	91 ∞ %	171 ∞ %	180 ∞ %	157 ∞ %	165 ∞ %	190 ∞ %	151 ∞ %	132 ∞ %	91 ∞ %	128 ∞ %	376 ∞ %	322 ∞ %
G	31 ∞ %	51 ∞ %	52 ∞ %	59 ∞ %	34 ∞ %	43 ∞ %	50 ∞ %	40 ∞ %	21 ∞ %	79 ∞ %	199 ∞ %	179 ∞ %
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Source : DPE - ADEME - Diagnostics de performance énergétique pour les logements - 2022

Source : ADEME - Diagnostics de performance énergétique pour les logements - 2024

### NOTE DE LECTURE

Les diagnostics de performance énergétique réalisés sur des logements de la circonscription ont produit la note B dans 14 cas en 2013. En 2021, année de la réforme de la méthode de DPE, ∞ % ont été classés D. Parmi ces 1 482 logements classés D, 471 l'ont été selon l'ancienne méthode (soit ∞ % des logements diagnostiqués en 2021) et 385 selon la nouvelle (soit ∞ % des logements diagnostiqués en 2021).

## Cumul des notes DPE depuis 2021

Les données tiennent compte de la réforme DPE de 2021 (arrêté du 8 octobre 2021 modifiant la méthode de calcul et les modalités d'établissement du diagnostic de performance énergétique).

Notes DPE des logements depuis le 30 juin 2021 <sup>3</sup>						
Note DPE	Nb. logements	%	Cumul depuis A <sup>1</sup>	Cumul depuis G <sup>2</sup>	Δ Département (% département)	Δ National (% national)
A	110	1,1 %	1,1 %	100,0 %	+ 0,4 pt (0,7 %)	+ 0,5 pt (0,6 %)
B	230	2,3 %	3,4 %	98,9 %	- 0,3 pt (2,6 %)	- 0,4 pt (2,7 %)
C	2 148	21,4 %	24,8 %	96,6 %	- 1,8 pt (23,2 %)	- 5,3 pt (26,7 %)
D	4 051	40,4 %	65,3 %	75,2 %	+ 5,9 pt (34,5 %)	+ 7,5 pt (32,9 %)
E	2 196	21,9 %	87,2 %	34,7 %	- 0,1 pt (22,1 %)	+ 0,3 pt (21,6 %)
F	826	8,2 %	95,4 %	12,8 %	- 1,9 pt (10,1 %)	- 0,9 pt (9,1 %)
G	457	4,6 %	100,0 %	4,6 %	- 2,2 pt (6,7 %)	- 1,8 pt (6,3 %)

1. Cumul depuis A = cumul de la proportion depuis la note maximale de A jusqu'à la note de la tranche.

2. Cumul depuis G = cumul de la proportion depuis la note de la tranche jusqu'à la note minimale de G.

3. Le nombre de logements correspond au nombre de DPE enregistrés sur la circonscription depuis la mise en place de la réforme des DPE en 2021 (méthode 3CL-DPE 2021)

© Source : ADEME - Diagnostics de performance énergétique pour les logements - 2024

### NOTE DE LECTURE

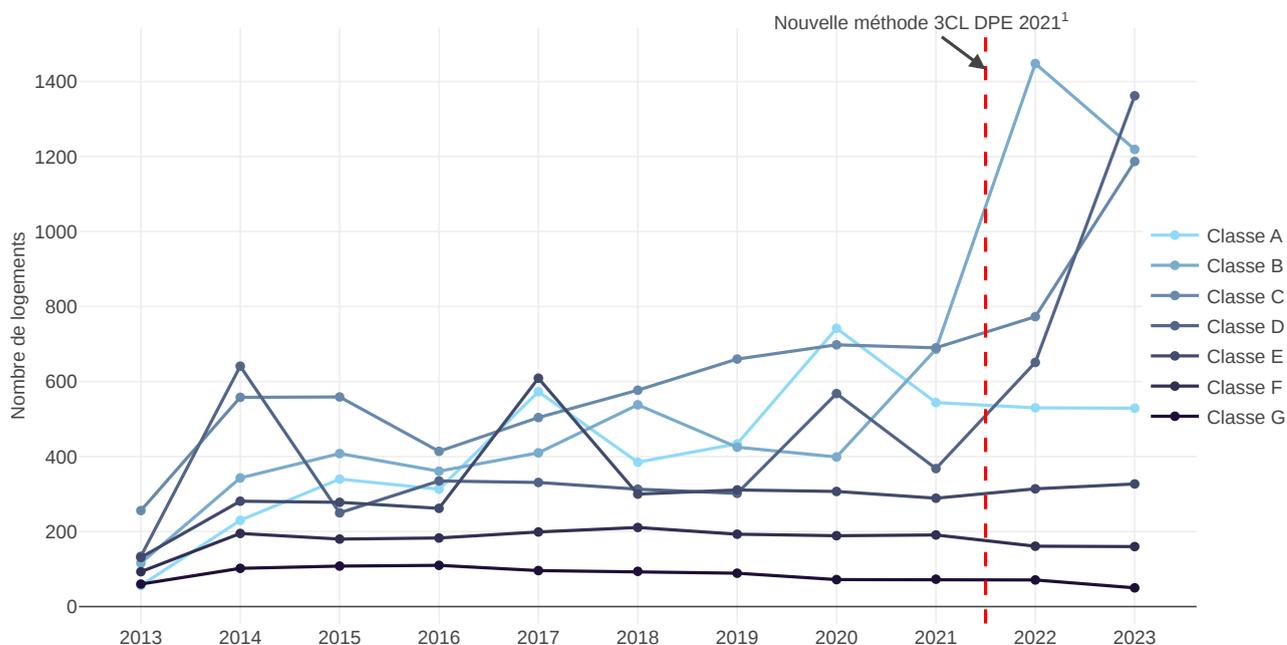
Depuis 2013, les diagnostics de performance énergétique réalisés sur des logements de la circonscription ont produit la note C dans 2148 cas, soit 21,4 % de l'ensemble des diagnostics. 65,3 % des diagnostics de la circonscription ont une note supérieure à C, et 57,4 % ont une note inférieure à C. La proportion de 21,4 % de la circonscription pour la note C est inférieure de 1,8 points à celle calculée à l'échelle départementale et inférieure de 5,3 points à celle calculée à l'échelle nationale.

## Etiquette Gaz à Effet de Serre

La note DPE peut s'accompagner d'une seconde note évaluant les **émissions de gaz à effet de serre (note GES)**. Les émissions de gaz à effet de serre d'un logement sont liées à la combustion d'énergies fossiles par les chaudières pour se chauffer ou produire de l'eau chaude sanitaire. Un logement noté A émettra peu de gaz à effet de serre tandis que les logements en émettront de moins en moins à mesure que leur note s'approchera de la note G.

## Historique depuis 2021

Répartition du nombre de notes GES des logements de 2013 à 2023



1. Nous supposons que l'augmentation du nombre de logements enregistrés à partir de 2021 est lié à la péremption des anciens diagnostics DPE. En effet, en temps normal, les DPE sont valables 10ans. Cependant, avec la réforme des DPE en 2021 (méthode 3CL-DPE 2021), un DPE réalisé entre 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2017 (avec l'ancienne méthode), n'est plus valable après le 31 décembre 2022. De même, les DPE réalisés entre le 1er janvier 2018 et le 30 juin 2021 seront obsolètes après 31 décembre 2024. Cela oblige certains propriétaires louant ou vendant leur logement à réactualiser le DPE de leur logement plus tôt que prévu.

Notes	Notes GES de 2013 à 2021 (antérieurs à la réforme 2021)									Notes GES de 2021 à 2023		
	Nben 2013 (% du total en 2013)	Nben 2014 (% du total en 2014)	Nben 2015 (% du total en 2015)	Nben 2016 (% du total en 2016)	Nben 2017 (% du total en 2017)	Nben 2018 (% du total en 2018)	Nben 2019 (% du total en 2019)	Nben 2020 (% du total en 2020)	Nben 2021 (avant la réforme (% du total))	Nben 2021 (après la réforme (% du total))	Nben 2022 (% du total en 2022)	Nben 2023 (% du total en 2023)
A	56 6,6 %	230 9,8 %	340 16,0 %	313 15,8 %	573 21,1 %	385 15,9 %	434 18,0 %	742 24,9 %	357 12,6 %	187 6,6 %	530 13,4 %	529 10,9 %
B	116 13,7 %	343 14,6 %	408 19,2 %	361 18,3 %	410 15,1 %	538 22,2 %	425 17,6 %	399 13,4 %	327 11,5 %	359 12,6 %	1 448 36,7 %	1 219 25,2 %
C	256 30,3 %	558 23,7 %	559 26,3 %	414 20,9 %	504 18,5 %	577 23,9 %	660 27,3 %	698 23,5 %	382 13,4 %	308 10,8 %	773 19,6 %	1 187 24,6 %
D	134 15,8 %	641 27,3 %	250 11,8 %	335 16,9 %	331 12,2 %	313 12,9 %	302 12,5 %	568 19,1 %	193 6,8 %	175 6,2 %	651 16,5 %	1 362 28,2 %
E	131 15,5 %	281 12,0 %	278 13,1 %	262 13,2 %	609 22,4 %	300 12,4 %	311 12,9 %	307 10,3 %	183 6,4 %	106 3,7 %	314 8,0 %	327 6,8 %
F	93 11,0 %	195 8,3 %	180 8,5 %	183 9,3 %	199 7,3 %	211 8,7 %	193 8,0 %	189 6,4 %	116 4,1 %	75 2,6 %	161 4,1 %	160 3,3 %
G	60 7,1 %	102 4,3 %	108 5,1 %	110 5,6 %	96 3,5 %	94 3,9 %	89 3,7 %	72 2,4 %	47 1,7 %	26 0,9 %	71 1,8 %	50 1,0 %
<b>TOTAL</b>	<b>846</b>	<b>2 350</b>	<b>2 123</b>	<b>1 978</b>	<b>2 722</b>	<b>2 418</b>	<b>2 414</b>	<b>2 975</b>	<b>2 841</b>		<b>3 948</b>	<b>4 834</b>

Source : ADEME - Diagnostics de performance énergétique pour les logements - 2024

### NOTE DE LECTURE

Dans la circonscription, le nombre de logements de classe GES déclaré sur un an est passé de 368 logements classés D en 2021, soit 43,5 % des logements déclarés dans la circonscription à 1 362 classés D en 2023, soit 64,2 % des logements déclarés dans la circonscription.

Notes GES depuis le 30 juin 2021						
Note GES	Nb. logements	%	Cumul depuis A <sup>1</sup>	Cumul depuis G <sup>2</sup>	Δ Département (% département)	Δ National (% national)
A	1 246	12,4 %	12,4 %	100,0 %	+ 0,3 pt (12,1 %)	+ 11,8 pt (0,6 %)
B	3 026	30,2 %	42,6 %	87,6 %	+ 1,3 pt (28,9 %)	+ 27,5 pt (2,7 %)
C	2 268	22,6 %	65,3 %	57,4 %	- 2,4 pt (25,1 %)	- 4,1 pt (26,7 %)
D	2 188	21,8 %	87,1 %	34,7 %	+ 3,8 pt (18,0 %)	- 11,1 pt (32,9 %)
E	747	7,5 %	94,6 %	12,9 %	- 0,9 pt (8,4 %)	- 14,2 pt (21,6 %)
F	396	4,0 %	98,5 %	5,4 %	- 1,2 pt (5,1 %)	- 5,2 pt (9,1 %)
G	147	1,5 %	100,0 %	1,5 %	- 0,9 pt (2,3 %)	- 4,9 pt (6,3 %)

1. Cumul depuis A = cumul de la proportion depuis la note maximale de A jusqu'à la note de la tranche.

2. Cumul depuis G = cumul de la proportion depuis la note de la tranche jusqu'à la note minimale de G.

© Source : ADEME - Diagnostics de performance énergétique pour les logements - 2024

#### NOTE DE LECTURE

Depuis 2021, les diagnostics d'émission de gaz à effet de serre réalisés sur des logements de la circonscription ont produit la note C dans 2 268 cas, soit 22,6 % de l'ensemble des diagnostics. 65,3 % des diagnostics de la circonscription ont une note supérieure à C, et 57,4 % ont une note inférieure à C. La proportion de 22,6 % de la circonscription pour la note C est inférieure de 183,9 points à celle calculée à l'échelle départementale et inférieure de 4,1 points à celle calculée à l'échelle nationale.

## 5.5 Autres indicateurs liés aux logements

Pour aller plus loin

- **Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS)**

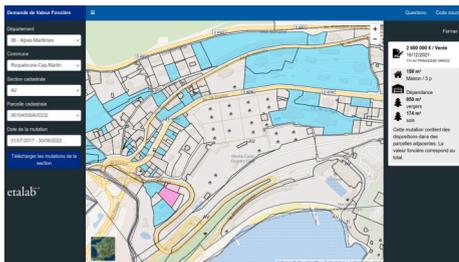


COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE (CGDD) - 2022  
*Graphiques*

Informations sur le parc locatif, commune par commune : mode d'occupation, type, loyer, DPE.

[www.dataviz.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/RPLS](http://www.dataviz.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/RPLS)

- **Prix de vente de l'immobilier**



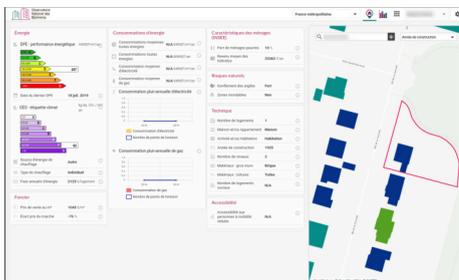
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE - 2023

*Cartographie au niveau du bâtiment*

Ensemble des ventes de biens fonciers réalisées au cours des cinq dernières années, en Hexagone et dans les départements et territoires d'outre-mer – sauf à Mayotte et en Alsace-Moselle.

[www.app.dvf.etalab.gouv.fr](http://www.app.dvf.etalab.gouv.fr)

- **Observatoire National des Bâtiments**



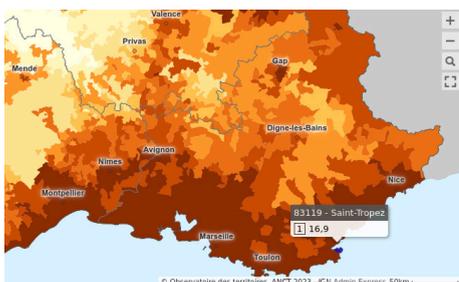
OBSERVATOIRE NATIONAL DES BÂTIMENTS - 2022

*Cartographie au niveau du bâtiment*

Informations (prix, performance énergétique, permis de construire...) au niveau de chaque bâtiment de France, qu'il soit collectif ou individuel. Service gratuit, sur inscription.

[www.observatoire-national-batiments.fr](http://www.observatoire-national-batiments.fr)

- **Carte des loyers**



AGENCE NATIONALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT - 2023

*Cartographie*

Carte des loyers réalisée par l'ANIL grâce à un partenariat avec Groupe SeLoger et Leboncoin.

[www.ecologie.gouv.fr/carte-des-loyers](http://www.ecologie.gouv.fr/carte-des-loyers)

### 6.1 Établissements et équipement de santé

Cette section fait un état des lieux des établissements et équipements de santé disponibles dans **les communes ou arrondissements couverts au moins partiellement** par la circonscription.

Nombre d'établissements de santé par catégorie	
Centres Hospitaliers Régionaux	16
Hôpitaux Locaux	1
Etablissements de santé privé autorisés en SSR	1
Etablissements de Soins de Courte Durée	3
Autres Etablissements de Lutte contre les Maladies Mentales	1
Dialyse Ambulatoire	5
Autres Etablissements Relevant de la Loi Hospitalière	8
Autres structures d'exercice libéral	4
Etablissements de PMI et de Planification Familiale	4
Etab.de soins relevant du service de santé des armées	1
Centres de Santé	20
Laboratoires de Biologie Médicale	16
Commerce de Biens à Usage Médicaux	67
Transfusion Sanguine	2
Etablissements Expérimentaux en Santé	1
Services de Prévention et de Sante au Travail (SPST)	2
Etab.Educ.Spéciale pour Déficients Mentaux et Handicapés	3
Etab.Educ Spéciale pour Enfants Trouble Conduite et Comport	1
Etab.Education Spéciale pour Déficients Sensoriels	1
Services à Domicile ou Ambulatoires pour Handicapés	5
Etab. et Services d'Hébergement pour Adultes Handicapés	19
Etab.et Services de Travail Protégé pour Adultes Handicapés	6
Etab.et Services de Réinsertion Prof pour Adultes Handicapés	1
Services de Maintien à Domicile pour Handicapés	12
Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées	28
Services de Maintien à Domicile pour Personnes Âgées	2
Etablissements de l'Aide Sociale à l'Enfance	18
Etab.et Services du Ministère de la Justice pour Mineurs	1
Services Concourant à la Protection de l'Enfance	5
Etab. Expérimentaux en Faveur de l'Enfance Protégée	3
Etablissements pour Adultes et Familles en Difficulté	17
Autres Etablissements Sociaux d'Hébergement et d'Accueil	9
Autres Etablissements médico-sociaux	7
Etablissements et services multi-clientèles	26
Centres de ressources	3
Logements en Structure Collective	7
Protection des majeurs	2
Centres prestataires de services pr personnes cérébro-lésées	1
Etablissements de Formation des Personnels Sanitaires	4
Etablissements de Formation des Personnels Sociaux	4

©Source : Atlasanté - Référentiel des structures sanitaires, sociales et médico-sociales - 2025

#### NOTE DE LECTURE

Dans les communes ou arrondissements couverts au moins partiellement par la circonscription, on dénombre 16 laboratoires de biologie médicale.

Type d'établissements de santé de proximité	Nombre	Ratio par habitant	Δ National (ratio par habitant)
Maison de santé (L.6223-3)	3	1 pour 76 487	3 174,0 fois moins (1 pour 24)
Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)	1	1 pour 229 461	2 320,0 fois moins (1 pour 98)
Equipe Mobile Médico-sociale Précarité (EMMSP)	1	1 pour 229 461	332,9 fois moins (1 pour 689)
Laboratoire de Biologie Médicale	16	1 pour 14 341	941,2 fois moins (1 pour 15)
Services de Prévention et de Santé au Travail	2	1 pour 114 731	729,6 fois moins (1 pour 157)
Pharmacie d'Officine	65	1 pour 3 530	1 051,0 fois moins (1 pour 3)

@Source : Atlasanté - Référentiel des structures sanitaires, sociales et médico-sociales - 2025

#### NOTE DE LECTURE

Dans les communes ou arrondissements couverts au moins partiellement par la circonscription, on dénombre 65 pharmacies d'officine, soit, rapporté à la population locale, une pharmacie d'officine pour 3 530 habitants. C'est 1 051,0 fois moins d'établissements pour le même nombre d'habitants qu'à l'échelle nationale (dont le ratio est de 1 établissement pour 3 habitants).

.....

Équipements lourds de santé	
Appareil d'IRM à utilisation clinique	8
Caïsson hyperbare	1
Caméra à positons	0
Caméra à scintillation avec détecteur d'émission de positons	0
Caméra à scintillation sans détecteur d'émission de positons	5
Cyclotron à utilisation médicale	0
Scanographe à utilisation médicale	7
Tomographe à émissions	3

@Source : Atlasanté - Référentiel des structures sanitaires, sociales et médico-sociales - 2025

#### NOTE DE LECTURE

Dans les communes ou arrondissements couverts au moins partiellement par la circonscription, on dénombre 7 équipement(s) de type scanographe à utilisation médicale.

.....

## 6.2 Professionnels de santé

Le tableau ci-dessous est un extrait de l'annuaire AMELI de l'Assurance Maladie des professionnels de santé qui exercent une activité libérale. Sont décomptés les professionnels de santé dont le lieu d'exercice, en établissement ou en cabinet, est situé dans une commune couverte, au moins partiellement, par la circonscription.

Professionnels de santé exerçant une activité libérale	Nombre	Ratio par habitant	Nombre pour 100 000 habitants de la circonscription	Δ National (ratio par habitant)	Nombre pour 100 000 français (Δ avec la circo)
Infirmier	349	1 pour 657	152	966,2 fois moins (1 pour 0)	146 961 - 146 808,90 d'écart
Masseur-kinésithérapeute	288	1 pour 797	126	963,1 fois moins (1 pour 0)	120 886 - 120 760,69 d'écart
Médecin généraliste	247	1 pour 929	108	734,3 fois moins (1 pour 1)	79 046 - 78 938,75 d'écart
Chirurgien-dentiste	152	1 pour 1 510	66	824,2 fois moins (1 pour 1)	54 594 - 54 527,43 d'écart
Orthophoniste	80	1 pour 2 868	35	939,6 fois moins (1 pour 3)	32 759 - 32 724,56 d'écart
Pédicure-podologue	56	1 pour 4 098	24	825,7 fois moins (1 pour 4)	20 151 - 20 126,23 d'écart
Sage-femme	29	1 pour 7 912	13	954,4 fois moins (1 pour 8)	12 062 - 12 049,61 d'écart
Psychiatre	28	1 pour 8 195	12	744,6 fois moins (1 pour 11)	9 086 - 9 074,04 d'écart
Radiologue	28	1 pour 8 195	12	649,9 fois moins (1 pour 12)	7 930 - 7 917,93 d'écart
Cardiologue	32	1 pour 7 171	14	482,0 fois moins (1 pour 14)	6 721 - 6 707,33 d'écart
Ophthalmologiste	25	1 pour 9 178	11	561,9 fois moins (1 pour 16)	6 122 - 6 111,08 d'écart
Anesthésiste réanimateur	24	1 pour 9 561	10	519,0 fois moins (1 pour 18)	5 429 - 5 418,43 d'écart
Orthoptiste	18	1 pour 12 748	8	640,7 fois moins (1 pour 19)	5 026 - 5 018,09 d'écart
Gynécologue obstétricien	16	1 pour 14 341	7	667,6 fois moins (1 pour 21)	4 655 - 4 648,25 d'écart
Pédiatre	9	1 pour 25 496	4	1 003,8 fois moins (1 pour 25)	3 937 - 3 933,30 d'écart
Chirurgien orthopédiste et traumatologue	18	1 pour 12 748	8	485,3 fois moins (1 pour 26)	3 807 - 3 798,97 d'écart
Dermatologue et vénérologue	12	1 pour 19 122	5	673,3 fois moins (1 pour 28)	3 521 - 3 515,86 d'écart
Chirurgien-dentiste spécialiste en orthopédie dento-faciale	3	1 pour 76 487	1	2 396,2 fois moins (1 pour 31)	3 133 - 3 131,48 d'écart
Gastro-entérologue et hépatologue	17	1 pour 13 498	7	372,0 fois moins (1 pour 36)	2 756 - 2 748,80 d'écart
Oto-Rhino-Laryngologue (ORL) et chirurgien cervico-facial	12	1 pour 19 122	5	504,6 fois moins (1 pour 37)	2 639 - 2 633,75 d'écart

Professionnels de santé exerçant une activité libérale	Nombre	Ratio par habitant	Nombre pour 100 000 habitants de la circonscription	Δ National (ratio par habitant)	Nombre pour 100 000 français (Δ avec la circo)
Rhumatologue	15	1 pour 15 297	7	309,3 fois moins (1 pour 49)	2 022 - 2 015,56 d'écart
Pneumologue	9	1 pour 25 496	4	434,9 fois moins (1 pour 58)	1 706 - 1 701,67 d'écart
Chirurgien urologue	7	1 pour 32 780	3	519,7 fois moins (1 pour 63)	1 585 - 1 582,39 d'écart
Médecin biologiste	2	1 pour 114 731	1	1 718,1 fois moins (1 pour 66)	1 498 - 1 496,65 d'écart
Neurologue	10	1 pour 22 946	4	339,3 fois moins (1 pour 67)	1 478 - 1 474,12 d'écart
Chirurgien plasticien	8	1 pour 28 683	3	371,5 fois moins (1 pour 77)	1 295 - 1 291,83 d'écart
Chirurgien général	0		0	1 pour 78	1 287 - 1 286,52 d'écart
Endocrinologue-diabétologue	5	1 pour 45 892	2	552,1 fois moins (1 pour 83)	1 203 - 1 200,82 d'écart
Gynécologue médical	6	1 pour 38 244	3	379,4 fois moins (1 pour 100)	992 - 989,38 d'écart
Anatomo-Cyto-Pathologiste	34	1 pour 6 749	15	66,4 fois moins (1 pour 101)	983 - 968,39 d'écart
Chirurgien viscéral	3	1 pour 76 487	1	666,8 fois moins (1 pour 114)	872 - 870,54 d'écart
Néphrologue	2	1 pour 114 731	1	891,0 fois moins (1 pour 128)	777 - 775,73 d'écart

©Source : CNAM - Annuaire des professionnels de santé - 2025

#### NOTE DE LECTURE

Dans les communes ou arrondissements couverts au moins partiellement par la circonscription, on dénombre 247 médecins généralistes, soit, rapporté à la population locale, un médecin généraliste pour 929 habitants. C'est 734,3 fois moins de professionnels de santé pour le même nombre d'habitants qu'à l'échelle nationale (dont le ratio est de 1 établissement pour 1 habitants).

De plus, pour 100 000 habitants, la circonscription dispose de 152,10 infirmiers, tandis que sur la France entière, il y en a en moyenne 146 960,99 pour 100 000 habitants.

.....

### 6.3 Proximité aux services d'urgence

Le diagnostic d'accès aux soins urgents est réalisé par le ministère de la santé pour décrire, commune par commune, l'équipement en services de soins urgents au 31 décembre d'une année donnée et les distances d'accès des habitants de la commune à ces services.

Temps d'accès à un service d'urgence			
Temps <sup>1</sup> (mn)	via	Nb. communes <sup>2</sup>	Population <sup>3</sup>
0	SMUR	1	140 064
15	SMUR	1	1 447
20	SMUR	2	16 546
20	Hélicoptère	17	34 500
25	SMUR	4	21 993
30	SMUR	6	12 880
45	Hélicoptère	1	141

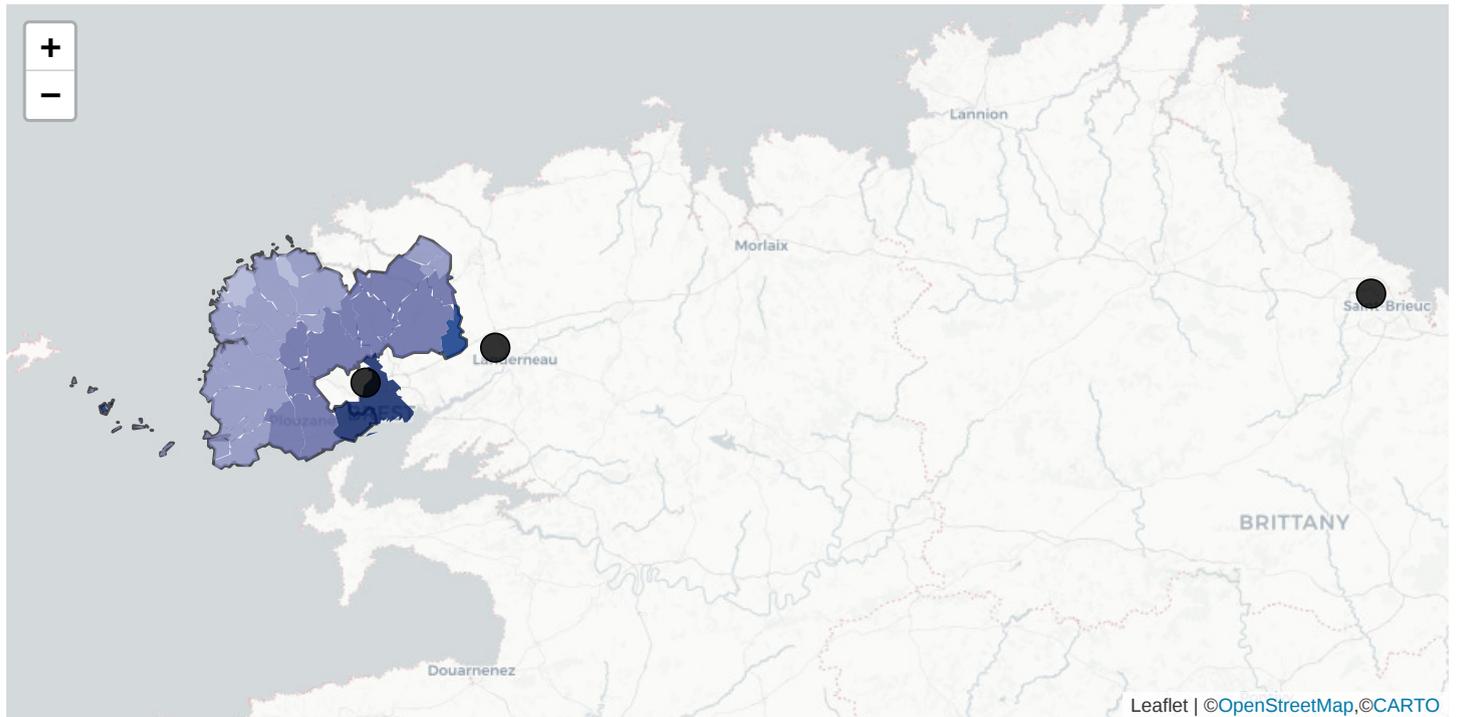
1. Le temps calculé de chef-lieu à chef-lieu de commune par la DREES est regroupé en tranches de 5mn. Le temps à 0 correspond aux communes où un service d'urgence ou un médecin contact est présent dans la commune.
2. Nombre de communes ou arrondissements au moins partiellement couverts par la circonscription concernés par le temps indiqué.
3. Cumul des populations des communes en 2017.
4. Attention : les points correspondent aux communes qui accueillent le service d'urgence, pas à la rue où est situé ce service d'urgence.

@ Source : DREES - Diagnostic d'accès aux soins urgents - 2019

#### NOTE DE LECTURE

En 2019, il y avait 6 commune(s) ou arrondissement(s) couvert(s) au moins partiellement par la circonscription déservies par une structure mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) avec un délai estimé à 30 minutes (de chef-lieu à chef-lieu). Ces communes rassemblaient 12880 habitants (population 2017).

## Carte du temps d'accès aux urgences



Type d'équipement : ● Service Médical d'Urgence et de Réanimation

Distance aux services médicaux d'urgence et de réanimation:

■ local	■ à moins de 10 min	■ entre 10 et 20 min	■ entre 20 et 30 min	■ entre 30 et 40 min	■ au delà de 40 min
---------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------	---------------------

1. Attention : les points correspondent aux communes qui accueillent le service d'urgence, pas à la rue où est situé ce service d'urgence. selon la [définition Insee](#).

Ce chapitre concerne la thématique de l'éducation. Les données sont issues du Ministère de l'Éducation nationale, Ministère de l'Enseignement supérieur et de l' Onisep. Leur périmètre couvre la plupart des établissements d'enseignement, sauf les établissements privés hors contrat.

### 7.1 Effectif des établissements

#### Nombre d'établissements et d'élèves

Les établissements privés hors contrat ne sont pas couverts.

Type	Nombre d'établissements	Nombre d'élèves	Nombre d'élèves par niveau <sup>1</sup>	Part de l'effectif total dans le privé sous contrat <sup>4</sup>
Maternelle et élémentaire	69	11 552	1 444	46,4% soit 5361 élèves
Collège	18	6 057	1 514	45,9% soit 2782 élèves
Lycée	6	1 361	453	48,3% soit 658 élèves
Supérieur public	7	760	n.a. <sup>4</sup>	n.c. <sup>3</sup>
Autre <sup>2</sup>	4	n.c. <sup>3</sup>	n.c. <sup>3</sup>	
<b>TOTAL</b>	<b>104</b>	<b>19 730</b>		

1. Nombre d'élèves par niveau : l'effectif total est divisé par 8 pour le primaire (3 de maternelle et 5 d'élémentaire), 4 pour le collège et 3 pour le lycée. C'est une approximation car certains lycées accueillent des sections professionnelles et/ou BTS.

2. Autres établissements : Liste disponible dans DataCirco Augmenté.

3. N.c. : Non-communicué, données insuffisantes.

4. N.a. : Non-appliquable, le calcul de l'effectif par niveau n'a pas de sens dans le cas de l'enseignement supérieur.

5. A condition que les établissements privés publient leurs effectifs.

© Sources : DEPP – Ministère de l'Éducation nationale, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Onisep

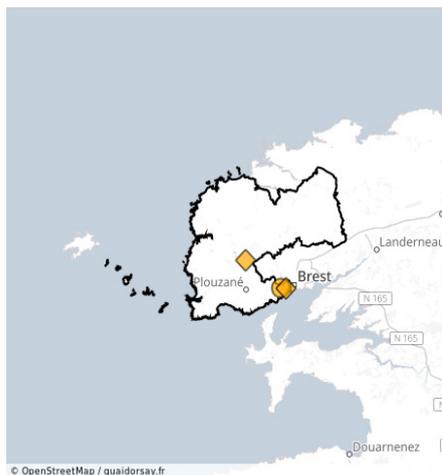
#### NOTE DE LECTURE

Il y a 18 970 personnes scolarisées en premier ou second degré dans la circonscription, soit 15,4% de la population de la circonscription qui est de 122 952 habitants. Au niveau de la France, ce chiffre est de 18,0%. Dans la circonscription, il y a 8 801 élèves du primaire et secondaire scolarisés dans des établissements privés, soit 46,4% des élèves. Au niveau national ce chiffre est de 17,1%.

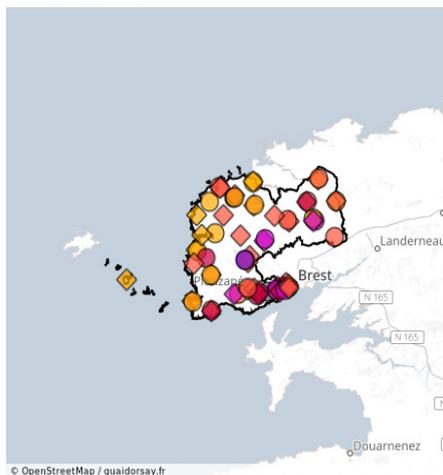
## Cartographie des établissements classés par nombre d'élèves

Les établissements privés hors contrat ne sont pas couverts.

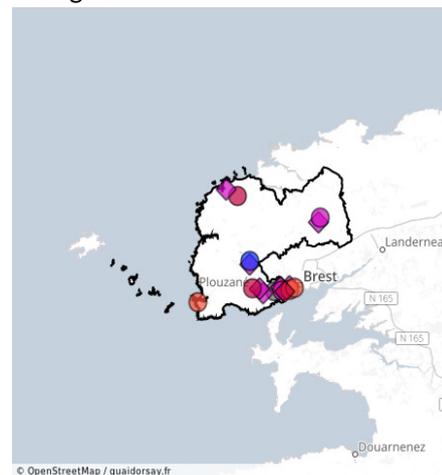
Maternelle



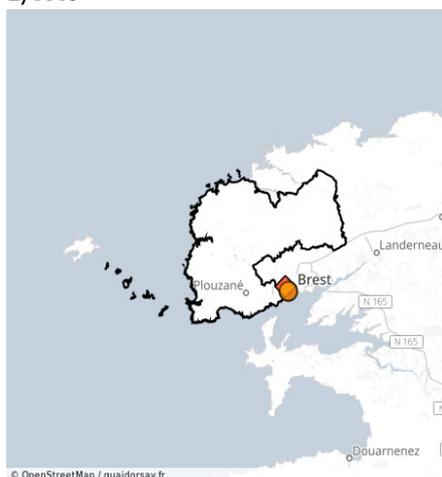
Élémentaire



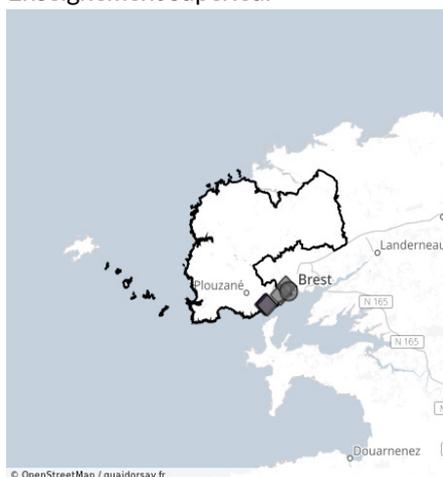
Collèges



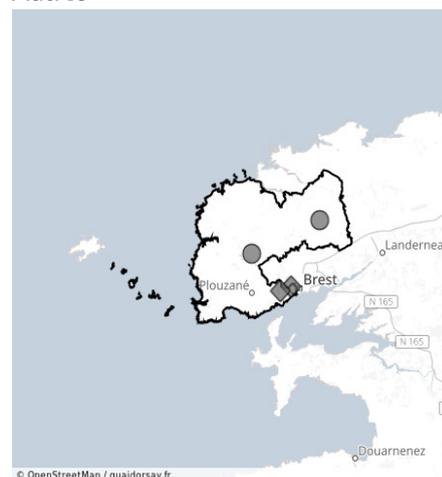
Lycées



Enseignement supérieur



Autres



Type d'établissement : Public Privé

Nombre d'élèves : < 100 100 à 199 200 à 299 300 à 499 500 à 799 800 à 999 > 1000 n.c.

© Sources : DEPP - Ministère de l'Éducation nationale, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Onisep

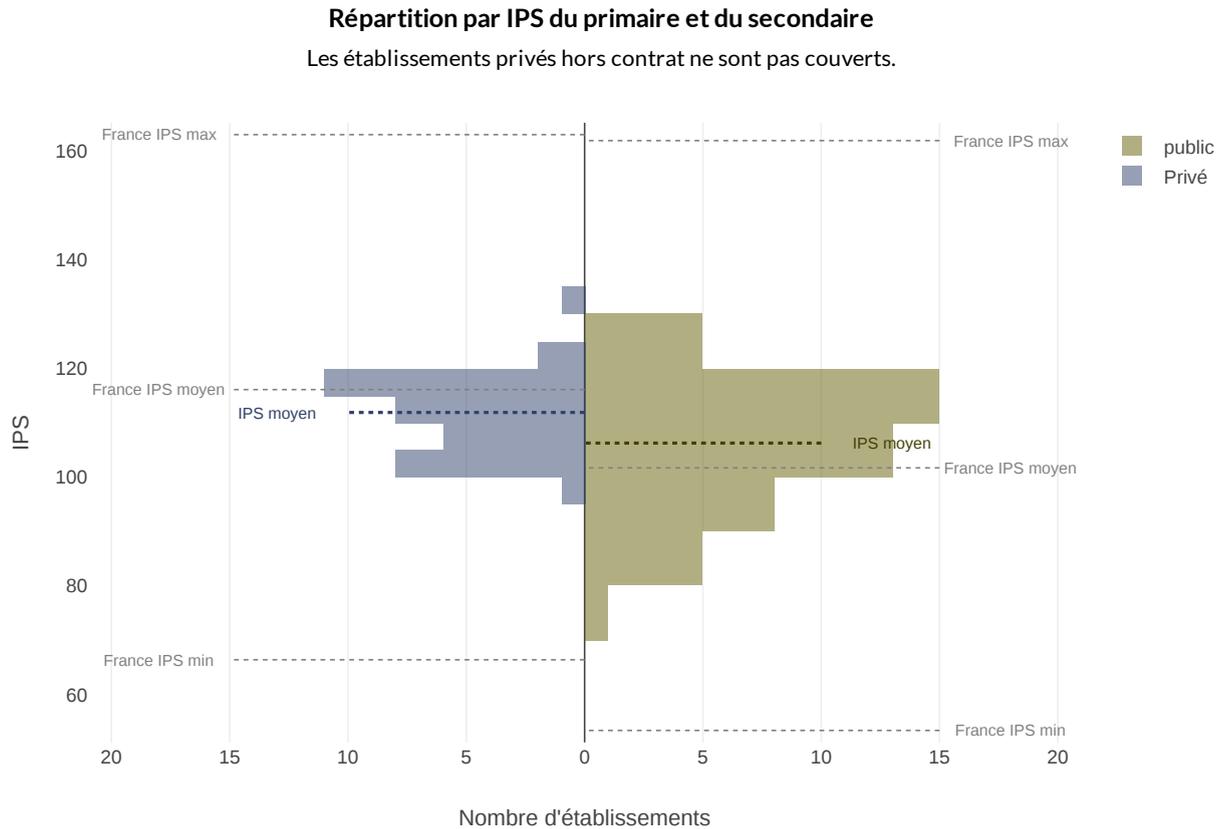
DataCirco Interactif

Zoom sur les effectifs →



## 7.2 Indice de position sociale

L'Indice de Position Sociale (IPS) d'un établissement scolaire est un indicateur calculé par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP). Ce dernier résume les conditions socio-économiques et culturelles des familles des élèves accueillis dans l'établissement. L'IPS permet ainsi de rendre compte des disparités sociales existantes entre établissements. Il est compris entre 0 et 200. Plus l'IPS est élevé, plus la position sociale des parents est élevée. Cet indicateur est disponible pour les établissements de maternelle, élémentaire, collège et lycée ; [consulter la définition de l'IPS](#).



Maternelles, élémentaires, collèges et lycées	IPS moyen		IPS minimal		IPS maximal	
	circonscription	national	circonscription	national	circonscription	national
Établissements publics	106,3	101,7	78,7	53,4	127,9	161,9
Établissements privés	111,9	116,1	98,8	66,4	134,2	163,0
Tous les établissements	108,7	104,3	78,7	53,4	134,2	163,0

Source : DEPP – Ministère de l'Éducation nationale - Données multiples - 2025

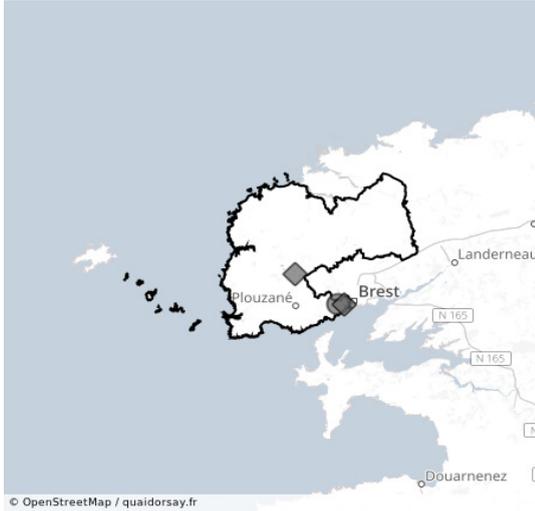
### NOTE DE LECTURE

L'IPS moyen des établissements du secondaire et du primaire est de 108,7 dans la circonscription et de 104,3 à l'échelle nationale. Pour les établissements publics, l'IPS moyen de la circonscription est de 106,3.

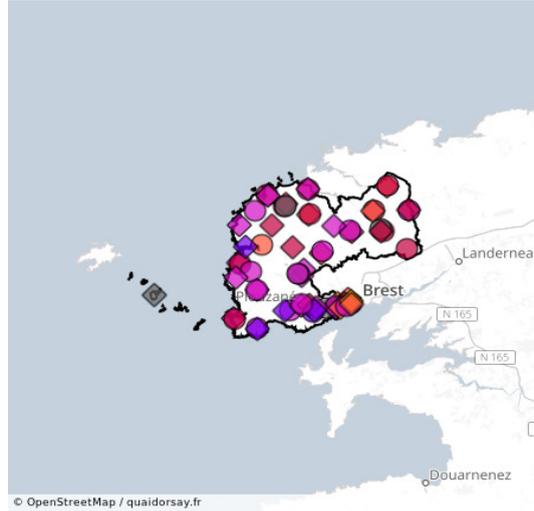
## Cartographie des établissements classés par IPS

Les établissements privés hors contrat ne sont pas couverts.

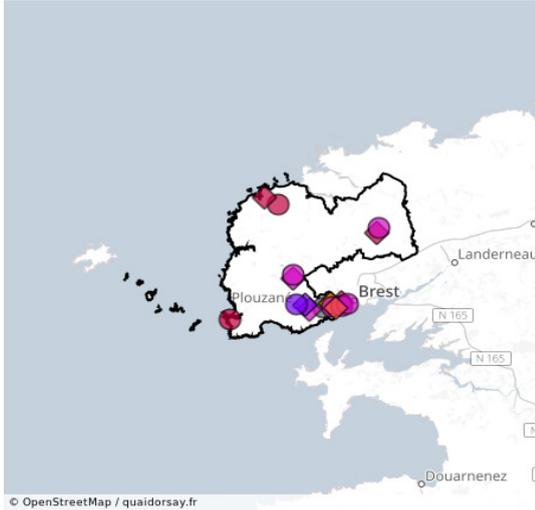
Maternelle



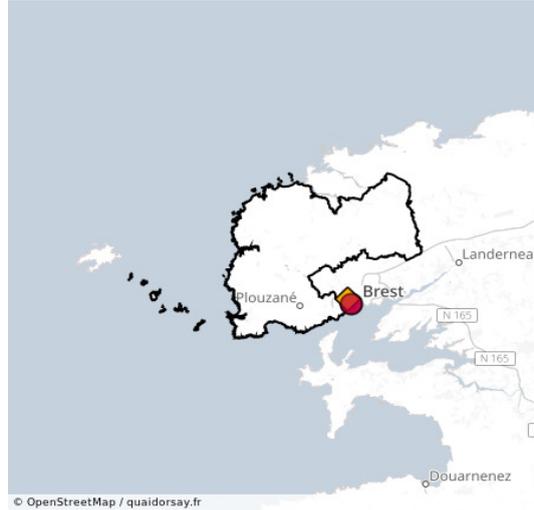
Élémentaire



Collèges



Lycées



Type d'établissement :  Public  Privé

IPS :  < 90  90 à 99  100 à 109  110 à 119  120 à 129  130 à 139  > 140  n.c.

@Source : [DEPP - Ministère de l'Éducation nationale - Données multiples - 2025](#)

DataCirco Interactif

Zoom sur les IPS →



### 7.3 Liste de tous les établissements

La liste de tous les établissements de la circonscription, sauf privés hors contrat, est disponible dans DataCirco Augmenté avec leur effectif, leur IPS et d'autres indicateurs tels que le taux de réussite ou le classement REP+.

DataCirco Interactif 

Liste des établissements →



Ce chapitre concerne la thématique de l'environnement. Les données sont issues du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire pour l'occupation des sols, de la base ERA5 issue de Copernicus Climate Change Service (C3S) et de Climate Data Store (CDS) pour le climat.

### 8.1 Occupation des sols et paysages

Cette partie dresse un portrait biophysique de la circonscription.

#### L'occupation des sols

La section fait un inventaire des principaux types d'occupation des sols de la circonscription en 2012. Les données sont issues du programme européen d'observation de la Terre Copernicus, développé pour 39 Etats européens. La base de données, Corine Land Rover décline l'occupation des sols en 44 postes (et 48 pour les DROM-COM).

#### Carte interactive

La carte d'occupation des sols de la circonscription sera prochainement disponible. En attendant, vous pouvez consulter la carte nationale sur le site du Géoportail de l'IGN.

#### Pour aller plus loin

- Occupation des sols



#### COPERNICUS - 2012 Cartographie nationale

L'occupation des sols est une classification des territoires en fonction de leur usage. La carte du territoire de la circonscription est accessible sur le Géo Portail de l'IGN. [Géoportail](#)

## Tableau comparatif

Le tableau ci-dessous affiche seulement les postes spécifiques à la circonscription en les comparant à leur représentation à l'échelle nationale.

Part de la superficie couverte par les différents types d'espaces			
Type d'espace	Superficie couverte sur la circonscription (en hectares)	Part de la superficie de la circonscription	Part de la superficie française
Equipements sportifs et de loisirs	517	0,90 %	0,18 % + 0,7 pt (0,2 %)
Espaces verts urbains	25	0,04 %	0,04 % 0,0 pt (0,0 %)
Estuaires	24	0,04 %	0,12 % - 0,1 pt (0,1 %)
Extraction de matériaux	72	0,13 %	0,14 % 0,0 pt (0,1 %)
Forêt et végétation arbustive en mutation	97	0,17 %	2,17 % - 2,0 pt (2,2 %)
Forêts de conifères	36	0,06 %	5,11 % - 5,0 pt (5,1 %)
Forêts de feuillus	1 422	2,47 %	14,62 % - 12,1 pt (14,6 %)
Landes et broussailles	1 061	1,85 %	0,64 % + 1,2 pt (0,6 %)
Marais maritimes	7	0,01 %	0,12 % - 0,1 pt (0,1 %)
Mers et océans	24	0,04 %	13,91 % - 13,9 pt (13,9 %)
Plages, dunes et sable	23	0,04 %	0,06 % 0,0 pt (0,1 %)
Plans d'eau	89	0,15 %	0,34 % - 0,2 pt (0,3 %)
Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole	3 214	5,59 %	13,03 % - 7,4 pt (13,0 %)
Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés	30	0,05 %	0,08 % 0,0 pt (0,1 %)
Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants	3 472	6,04 %	2,45 % + 3,6 pt (2,4 %)
Systèmes cultureux et parcellaires complexes	21 092	36,69 %	8,90 % + 27,8 pt (8,9 %)
Terres arables hors périmètres d'irrigation	19 729	34,32 %	23,41 % + 10,9 pt (23,4 %)
Tissu urbain continu	2	0,00 %	0,07 % - 0,1 pt (0,1 %)
Tissu urbain discontinu	5 714	9,94 %	3,53 % + 6,4 pt (3,5 %)
Zones industrielles ou commerciales et installations publiques	577	1,00 %	0,59 % + 0,4 pt (0,6 %)
Zones intertidales	207	0,36 %	0,32 % 0,0 pt (0,3 %)
Zones portuaires	59	0,10 %	0,02 % + 0,1 pt (0,0 %)

© Source : Ministère chargé de l'écologie - Inventaire biophysique de l'occupation des sols - 2012

#### NOTE DE LECTURE

En 2012, 0,0 % du territoire de la circonscription était occupé par un environnement de type *espaces verts urbains*, soit 25 hectares (ce qui équivaut à 0,25 km<sup>2</sup>). Cette occupation des sols de type *espaces verts urbains* représentait 0,0 % de la superficie française.

**La circonscription est majoritairement occupée par le territoire de type *systèmes cultureux et parcellaires complexes* qui représentent 36,7 % de sa superficie. Soit 27,79 points de pourcentage d'écart avec la France pour ce type de territoire.**

A noter que les chiffres concernant les mers et océans sont très en dessous de la réalité pour les circonscriptions concernées car les limites de circonscription ne tiennent pas compte de ces zones, étant un découpage à usage électoral.

## L'artificialisation des sols

L'artificialisation est "l'altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol, en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique par son occupation ou son usage." (article 192 de la loi dite *Climat et résilience*).

Les surfaces artificialisées sont constituées de sols :

- soit **imperméabilisés en raison du bâti ou d'un revêtement, soit stabilisés et compactés, soit constitués de matériaux composites.**
- végétalisés ou herbacés, et qui sont à **usage résidentiel, de production secondaire ou tertiaire, ou d'infrastructures ...** qu'elles soient en chantier ou à l'abandon.

Les surfaces suivantes sont considérées pour l'essentiel comme non artificialisées : plans d'eau, surfaces végétalisées, forêts, champs cultivés ou non, parcs ou jardins publics, ainsi que surfaces végétalisées sur lesquelles seront implantées des installations de panneaux photovoltaïques.

Attention, cette définition s'applique à partir d'un **seuil de surface**. Par exemple, elle ne concerne les bâtiments qu'à partir de 50 m<sup>2</sup> de prise au sol.

Toutes les zones bâties (maisons, immeubles, etc...), les zones non bâties (routes, places, parking...), les surfaces stabilisées et compactées, partiellement ou totalement perméables, et recouvertes de matériaux minéraux (excepté dans le cadre d'activités d'extraction), comme les sols pavés, ou les chemins de graviers ou les zones à autres matériaux composites (comme les décharges), sont donc considérées comme artificialisées.

On y ajoute : les terres cultivées par d'autres activités que le secteur primaire : pelouses et prairies, terres arables, roselières, jardins privés, ou consacrés à une activité secondaire ou tertiaire, ainsi que les espaces abandonnés, ou en cours de végétalisation.

Le reste des espaces végétalisés, exploités ou non par le secteur tertiaire (champs, forêts ou surfaces naturelles), est considéré comme non artificialisé. Cette définition est donnée dans le décret n° 2023-1096 du 27 novembre 2023 relatif à l'évaluation et au suivi de l'artificialisation des sols.

La table de correspondance de l'OCS GE (occupation du sol à grande échelle) aide à comprendre la nomenclature des sols. Un fascicule du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires aide à mieux comprendre le lien entre occupation des sols et artificialisation : Fascicule 1 : Définir et observer la consommation d'espaces naturels

Sur la période 2021 à 2031, la loi prévoit de réduire de moitié la consommation totale d'espace observée à l'échelle nationale. Cet objectif national fixé par la loi du 21 avril 2021 s'inscrit dans la perspective **Zéro artificialisation nette des sols** pour 2050. La consommation d'espace se distingue néanmoins de l'artificialisation des sols. En effet, elle correspond à "la création ou l'extension effective d'espaces urbanisés sur le territoire concerné".

<b>Consommation des sols par secteur selon les destinations sur la période 2011-2021</b>			
<b>Type d'occupation des sols artificialisés</b>	<b>Circonscription Département France entière</b>		
Surface artificialisée destinée au mixte (en m <sup>2</sup> ) <small>(part de la surface artificialisée destinée au mixte)</small>	46 864 0,7 %	520 799 1,2 %	43 879 266 1,8 %
Surface artificialisée destinée aux infrastructures routières (en m <sup>2</sup> ) <small>(part de la surface artificialisée destinée aux infrastructures routières)</small>	622 705 9,6 %	3 641 064 8,4 %	157 587 042 6,6 %
Surface artificialisée destinée aux infrastructures ferroviaires (en m <sup>2</sup> ) <small>(part de la surface artificialisée destinée aux infrastructures ferroviaires)</small>	0 0,0 %	0 0,0 %	16 411 183 0,7 %
Surface artificialisée à destination inconnue (en m <sup>2</sup> ) <small>(part de la surface artificialisée à destination inconnue)</small>	174 547 2,7 %	882 213 2,0 %	107 207 538 4,5 %
Surface artificialisée destinée à l'activité (en m <sup>2</sup> ) <small>(part de la surface artificialisée destinée à l'activité)</small>	1 566 825 24,1 %	8 289 654 19,2 %	547 863 874 23,1 %
Surface artificialisée destinée à l'habitat (en m <sup>2</sup> ) <small>(part de la surface artificialisée destinée à l'habitat)</small>	4 101 017 63,0 %	29 872 805 69,1 %	1 499 642 922 63,2 %
<b>TOTAL</b>	<b>6 511 958</b>	<b>43 206 535</b>	<b>2 372 591 825</b>

Source : CEREMA - Indicateurs communaux des flux de consommation des sols de 2009 à 2023 - 2023

#### NOTE DE LECTURE

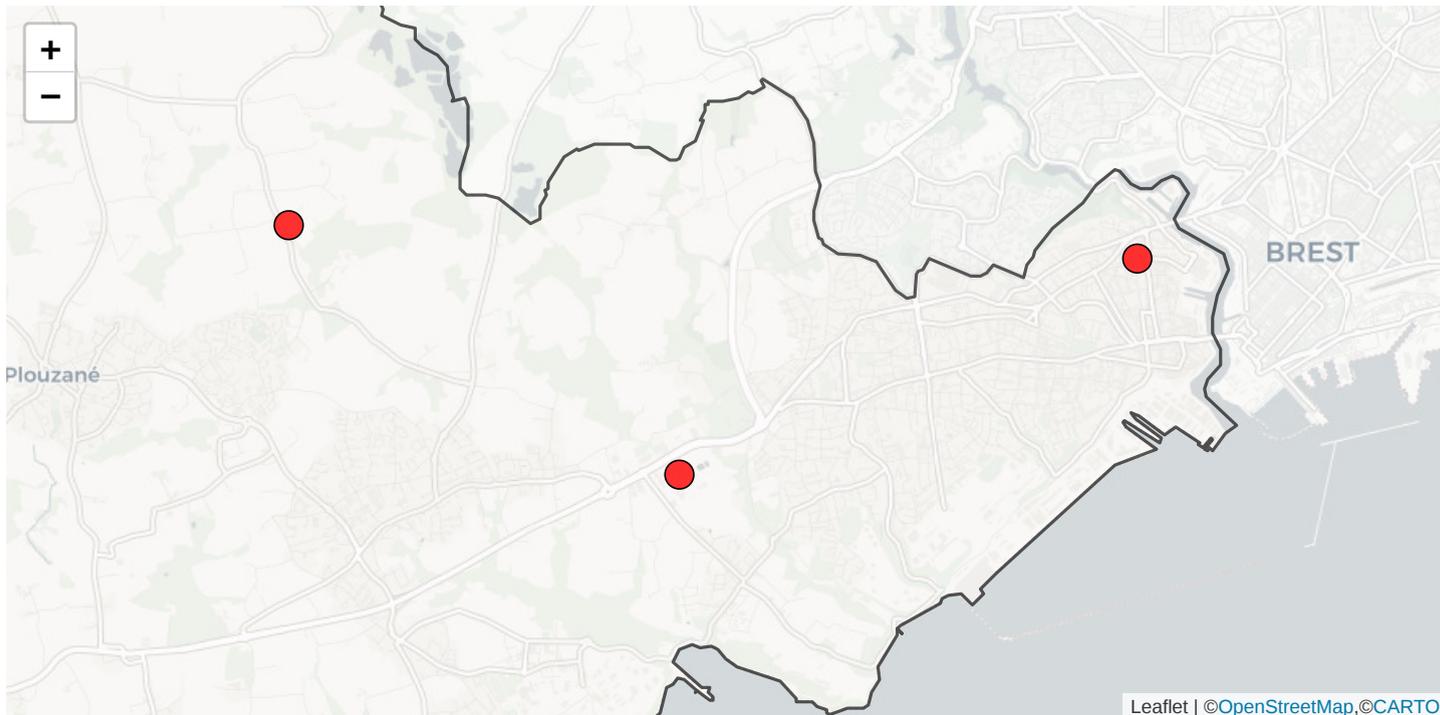
Sur les communes couvertes par la circonscription, 4 101 017 m<sup>2</sup> destinés à l'habitat ont été artificialisés entre 2011 et 2021. Cela représente 63,0 % de la superficie (des communes de la circonscription) artificialisée sur cette période.

## 8.2 Sites pollués

Cette section présente les sites pollués de la circonscription. Les données sont issues de la base de données BASOL du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

En 2024, la circonscription comptait 3 sites pollués. Parmi eux, 2 ont été traités, 1 sont en cours de traitement.

### Carte des sites pollués de la circonscription



© Source : Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires - Sites et sols pollués - 2025

La carte interactive est disponible dans DataCirco  
Augmenté avec le détail de chaque point.

DataCirco Interactif



Carte des sites pollués →

### Pour aller plus loin

- Géorisques



**GÉORISQUES**

Mieux connaître les risques sur le territoire

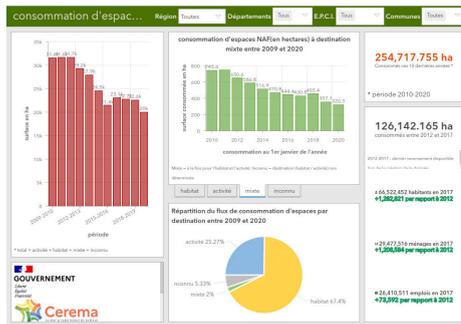
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT, ET DE LA PRÉVENTION DES RISQUES ET LE BRGM - 2024

Informations communales

Connaître les risques pour chaque commune concernant les inondations, séismes, retrait d'argil et radon.

Géorisques [🔗](#)

- Tableau de bord de consommation d'espaces



CEREMA CENTRE D'ÉTUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES, L'ENVIRONNEMENT, LA MOBILITÉ ET L'AMÉNAGEMENT - 2024  
Données communales

Suivre l'évolution de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.  
Tableau de bord de consommation d'espaces [🔗](#)

## 8.3 Historique du climat

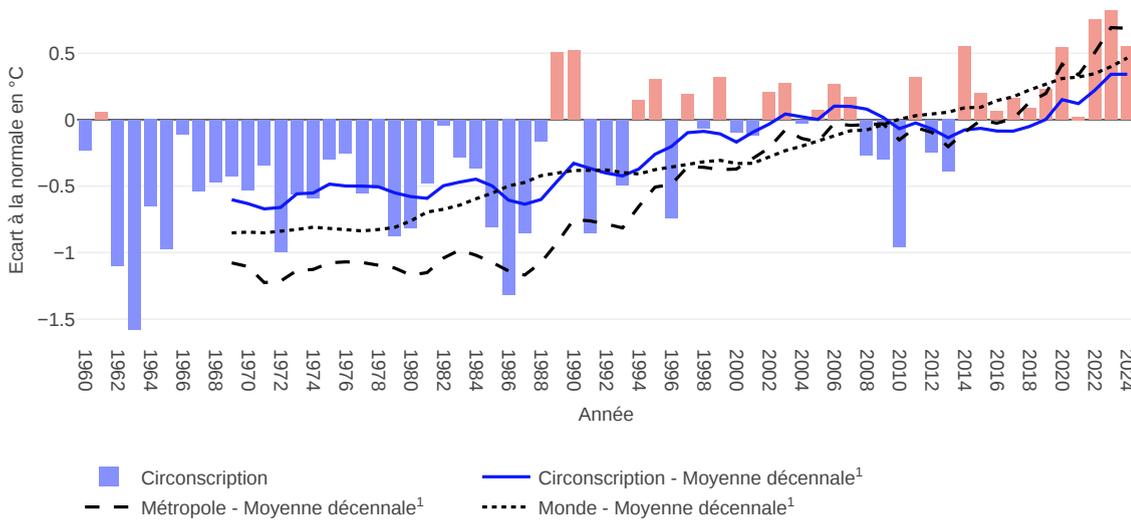
Cette section s'appuie sur les données de la base ERA5 du Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme.

Les données ERA5 fournissent des estimations climatiques à l'échelle du monde, sur une grille régulière de carrés d'une trentaine de kilomètres de côté, en s'appuyant à la fois sur les relevés des stations climatiques et d'autres paramètres tels que l'altitude, la géographie ou encore l'historique climatique. La méthodologie de production des données ERA5 diffère de celle de Météo-France, des écarts ponctuels sont possibles.

La période 1991-2020 est utilisée pour calculer les *normales saisonnières* conformément au choix méthodologique retenu par Météo-France et décrite dans De nouvelles normales pour qualifier le climat en France.

### Températures annuelles

Écarts à la normale 1991-2020 des températures annuelles moyennes de 1960 à 2024



1. La méthode utilisée pour afficher les courbes des moyennes décennales est une moyenne glissante sur 10 ans, il ne s'agit pas d'une projection climatique mais d'une analyse statistique de la période 1960-2024.

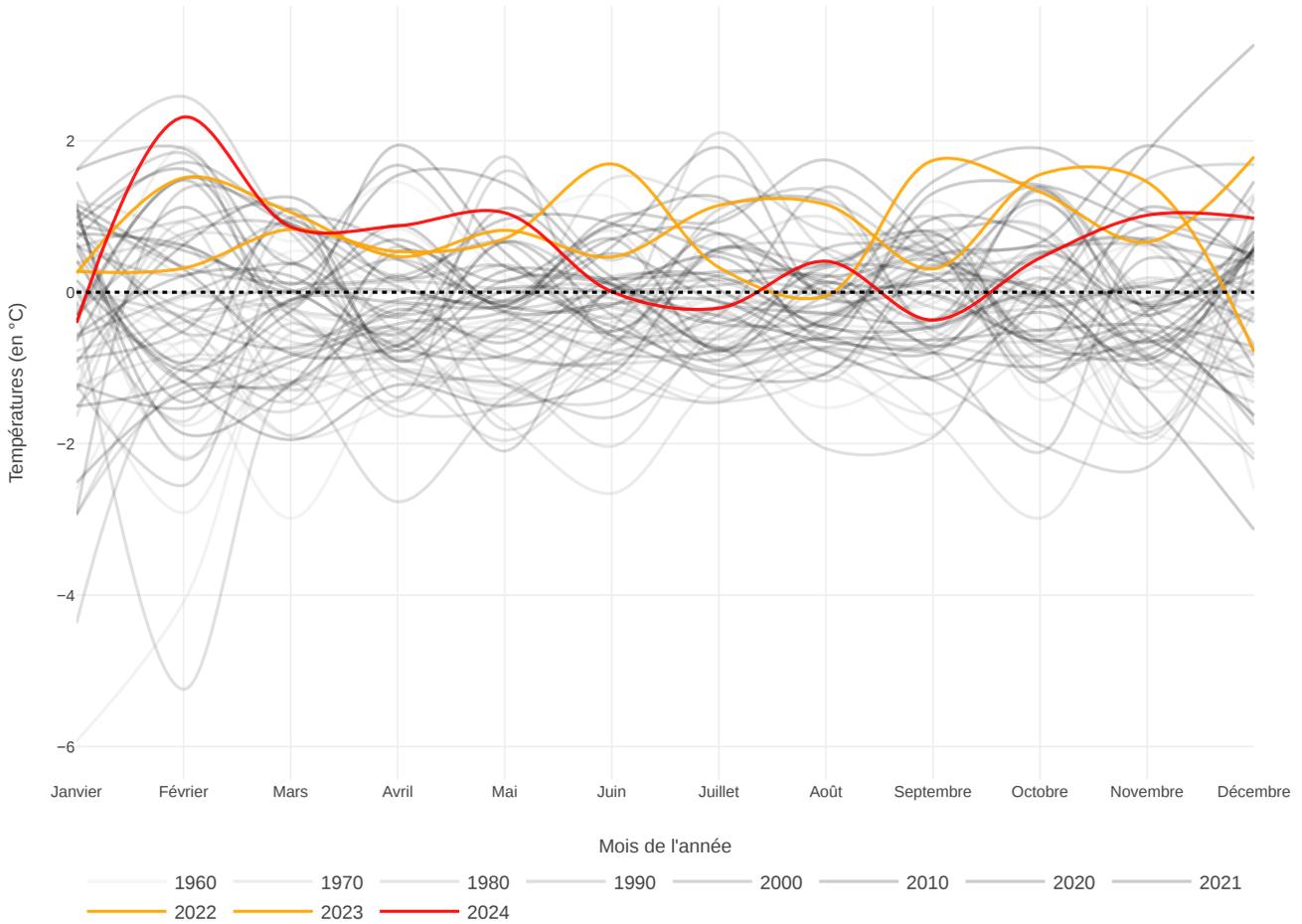
© Source : ECMWF - Données météo de réanalyse ERA5 - 2024

#### NOTE DE LECTURE

En 2024, l'écart entre la température moyenne et celle des années 1991-2020 dans la circonscription était de 0,55°C, contre 0,69°C en France métropolitaine.

# Températures mensuelles

Ecart à la normale 1991-2020 des températures mensuelles de 1960 à 2024



Source : ECMWF - Données météo de réanalyse ERA5 - 2024

## NOTE DE LECTURE

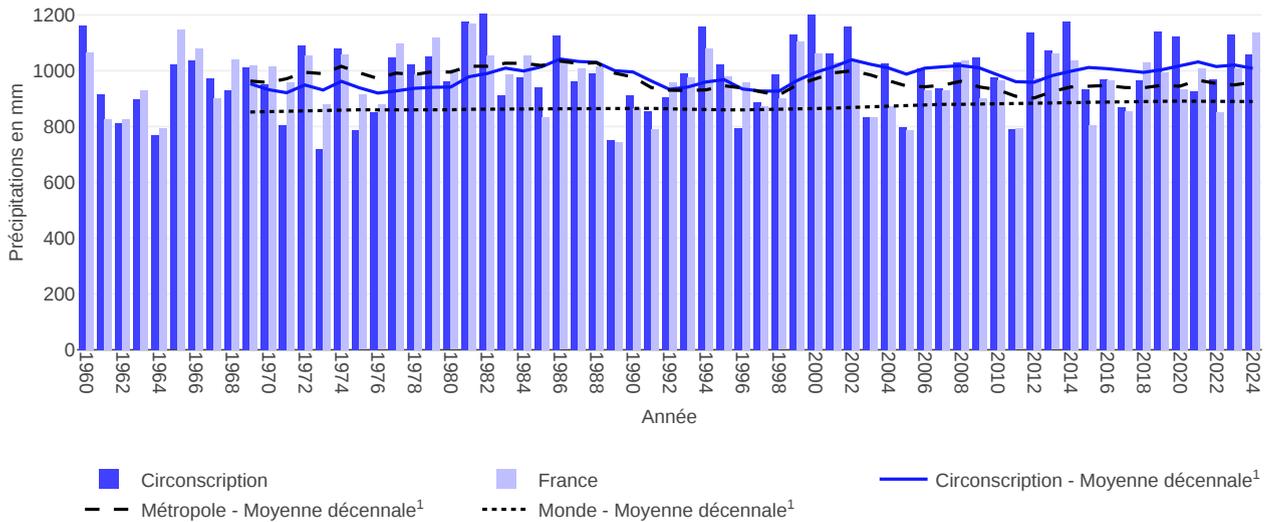
En juin 2024, l'écart de température par rapport à la normale 1991-2020 dans la circonscription était de 0,01°C.

## Précipitations annuelles

### Attention

Les données ERA5 utilisées ont une tendance à sur-estimer la pluviométrie par rapport aux mesures de Météo-France sur certaines circonscriptions.

Cumul de précipitations annuelles de 1960 à 2024



1. La méthode utilisée pour afficher les courbes des moyennes décennales est une moyenne glissante sur 10 ans, il ne s'agit pas d'une projection climatique mais d'une analyse statistique de la période 1960-2024.

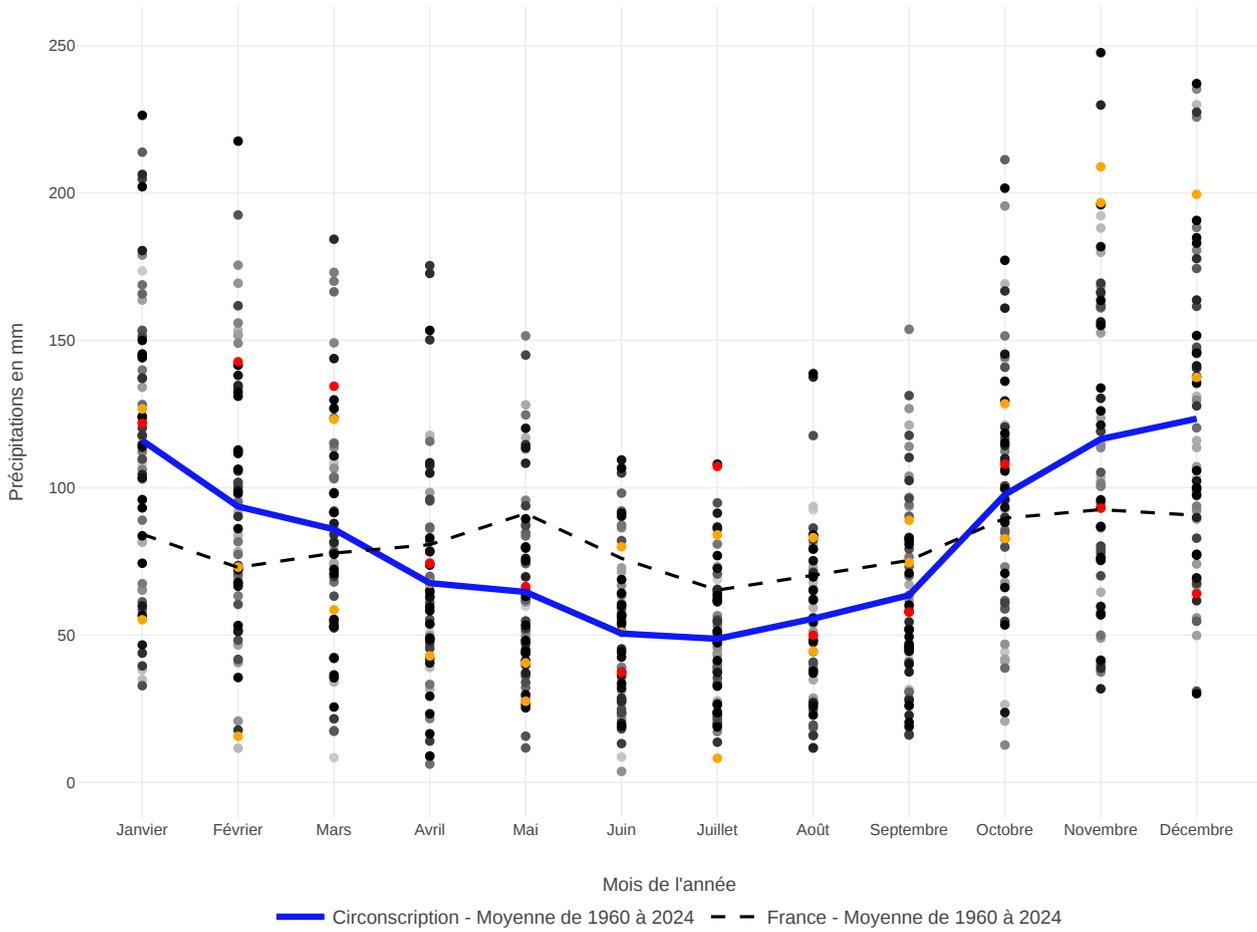
© Source : ECMWF - Données météo de réanalyse ERA5 - 2024

### NOTE DE LECTURE

En 2024, il a plu au total 1 057,14 mm dans la circonscription, contre 1 138,90 mm en France métropolitaine. Les données affichées représentent la quantité de pluie/neige tombée.

# Précipitations mensuelles

Cumul de précipitations mensuelles de 1960 à 2024



© Source : ECMWF - Données météo de réanalyse ERA5 - 2024

## NOTE DE LECTURE

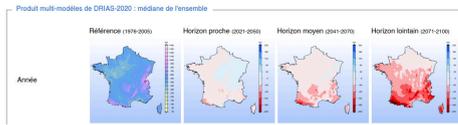
En juin 2024, la quantité de pluie/neige tombée dans la circonscription était de 37,34 mm pour une moyenne de 50,52 mm au cours du mois de juin dans la circonscription de 1960 à 2024, et d'une moyenne française de 76,02mm de précipitations sur la période 1960-2024.

## Pour aller plus loin

- **Projections climatiques**

### Simulations climatiques pour la métropole

Cumul de précipitations d'avril à octobre : valeur de référence et écart à cette valeur par horizon  
RCR8.5 : Scénario sans politique climatique  
par modèle / par période



### MÉTÉO-FRANCE - 2024 Cartographie nationale

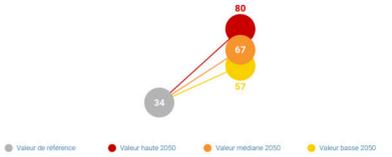
Tendances à long terme du climat dans les régions, par exemple l'impact sur l'agriculture. Pour compléter, le site DRIAS-eau présente les projections sur le débit des cours d'eau.

[www.drias-climat.fr](http://www.drias-climat.fr) | [www.drias-eau.fr](http://www.drias-eau.fr)

- **ClimaDiag-Commune**

### climadiag

Nombre annuel de nuits chaudes (>20°C)



Une nuit est considérée comme chaude si la température durant cette nuit ne descend pas en dessous de 20°C.

### MÉTÉO-FRANCE - 2024 Données par commune

Tendances à long terme des impacts climatiques par commune, regroupés en 5 thématiques : climat, risques naturels, santé, agriculture et tourisme.

[www.meteofrance.com/climadiag-commune](http://www.meteofrance.com/climadiag-commune)

## SOURCES ET RÉFÉRENCES

Ce document a été produit par la cellule LexImpact de l'Assemblée nationale.

Il est publié sous [Licence Ouverte 2.0](#) et a été lui-même produit à partir des **données ouvertes** (opendata) suivantes :

- [Contours détaillés des circonscriptions législatives](#) | [Mapotempo](#) | 2023
- [Découpage géographique](#) | [Insee](#) | 2022
- [Données carroyées à 200m](#) | [Insee](#) | 2019
- [Circonscriptions législatives. Indicateurs socio-économiques](#) | [Insee](#) | 2022
- [Répertoire national des élus](#) | [Ministère de l'Intérieur](#) | 2025
- [Base Sirene](#) | [Insee](#) | mars 2024
- [Registre du Commerce et des Sociétés](#) | [INFOGREFFE](#) | 2023
- [Recensement de la population - Base infracommunale \(IRIS\)](#) | [Insee](#) | 2018
- [Diagnostics de performance énergétique pour les logements](#) | [ADEME](#) | 2024
- [Diagnostic d'accès aux soins urgents](#) | [DREES](#) | 2019
- [Annuaire des professionnels de santé](#) | [CNAM](#) | 2025
- [Référentiel des structures sanitaires, sociales et médico-sociales](#) | [Atlasanté](#) | 2025
- [Nombre d'établissements employeurs et effectifs salariés](#) | [URSSAF](#) | 2023
- [Données multiples](#) | [DEPP - Ministère de l'Éducation nationale](#) | 2025
- [Principaux établissements d'enseignement supérieur](#) | [Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation](#) | 2025
- [Structures d'enseignement supérieur](#) | [Onisep](#) | 2025
- [Sites et sols pollués](#) | [Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires](#) | 2025
- [Indicateurs communaux des flux de consommation des sols de 2009 à 2023](#) | [CEREMA](#) | 2023
- Les données climatiques sont produites par le [Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme](#) (ECMWF en anglais), organisation intergouvernementale indépendante financée par 34 États | [licence Copernicus](#).

---

Ce document a été généré automatiquement le 17 février 2025 à l'aide de Svelte et des outils et logiciels libres suivants :

- Langage [Python](#)
- Base de donnée relationnelle [PostgreSQL](#)
- Gestion des données géographiques [PostGIS](#)
- Outil de manipulation de données géographiques [GDAL](#)
- Outil de manipulation de fichier json [JQ](#)
- Outil de manipulation de fichiers csv [CSVkit](#)
- Socle de développement web [Svelte](#)
- Visualisation de données avec [Plotly](#) et [Leaflet](#)

Le code source est disponible lui aussi sous une licence libre et publié sur [git.leximpact.dev/leximpact/data-circo](https://git.leximpact.dev/leximpact/data-circo).

---

Retrouver la dernière version de ce document en ligne sur [DataCirco](#) ou scanner ce code QR :



Télécharger les données utilisées dans ce document en format csv: [Données brutes.\(CSV\)](#)